

Rapport de gestion	
Énoncés prospectifs	3
Indicateurs de performance financière clés	5
Résultats d'exploitation consolidés	6
Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)	18
Secteurs d'exploitation à présenter	20
Résultats sectoriels de Weston Foods	20
Résultats sectoriels de Loblaw	23
Résultats sectoriels de Propriétés de Choix	29
Situation de trésorerie et sources de financement	31
Flux de trésorerie	31
Situation de trésorerie	33
Composantes de la dette totale	35
Situation financière	39
Notation	39
Capital social	40
Arrangements hors bilan	42
Résultats d'exploitation trimestriels	43
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	44
Risques d'entreprise et gestion des risques	45
Normes comptables	45
Perspectives	49
Mesures financières non conformes aux PCGR	50
Informations supplémentaires	61

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2019 de la société et les notes y afférentes figurant aux pages 62 à 107 du présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels audités de la société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2018 de la société. Le présent rapport de gestion doit également être lu en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs », à la page 3 du présent rapport trimestriel.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de 2019 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Certaines charges et certains produits qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments et sont utilisées à l'interne aux fins d'analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux PCGR permettent également d'évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de façon uniforme. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR de la société.

Un glossaire des termes et des ratios utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 194 du Rapport annuel 2018 de la société.

Le 1^{er} janvier 2019, la société a mis en œuvre l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), qui remplace l'International Accounting Standard 17, *Contrats de location* (l'« IAS 17 »), et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location au bilan, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. La société a mis en œuvre la norme selon l'approche rétrospective modifiée. Par conséquent, les résultats de la société pour 2019 incluent la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16. En vertu de l'IFRS 16, la charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire dans le résultat d'exploitation en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location. Les résultats de l'exercice précédent n'ont pas été retraités. Se reporter à la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) » du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur la mise en œuvre de l'IFRS 16.

Le 1^{er} novembre 2018, la société et Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») ont effectué une réorganisation aux termes de laquelle Loblaw a cédé sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») (la « réorganisation » ou la « scission »). Dans le cadre de la réorganisation, la société a émis environ 26,6 millions d'actions ordinaires en faveur des actionnaires de Loblaw autres que la société et ses filiales (les « actionnaires minoritaires de Loblaw »). Après la réorganisation, la société détenait directement une participation véritable d'environ 65,4 % dans Propriétés de Choix (ce qui comprend la participation d'environ 3,8 % détenue directement par GWL dans Propriétés de Choix avant la réorganisation) et Propriétés de Choix est devenue un secteur d'exploitation à présenter de la société. Au deuxième trimestre de 2019, Propriétés de Choix a réalisé un placement. À la clôture du troisième trimestre de 2019, la société détenait une participation véritable de 62,9 % dans Propriétés de Choix.

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de trois secteurs d'exploitation à présenter, Weston Foods, Propriétés de Choix et Loblaw. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation de Propriétés de Choix et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Au premier trimestre de 2019, toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ». Les chiffres comparatifs de Weston Foods et du poste « Autres et intersectoriel » ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le secteur d'exploitation Weston Foods inclut un chef de file des produits de boulangerie en Amérique du Nord qui offre des pains et petits pains, de même que des pains et petits pains surgelés et artisanaux ainsi que des gâteaux, des beignes, des tartes, des biscuits et d'autres produits partout au Canada et aux États-Unis.

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels partout au Canada.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 18 novembre 2019.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence des déploiements des systèmes de technologie de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Situation de trésorerie et sources de financement », « Perspectives » et « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « maintenir », « réaliser », « accroître », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2019 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à l'augmentation du chiffre d'affaires et du volume des ventes, aux économies de coûts prévues et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation, aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques et à la restructuration, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, à la situation de trésorerie future, aux dépenses d'investissement prévues et à l'état et à l'incidence des déploiements de systèmes de TI. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Rapport de gestion

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du Rapport annuel 2018 de la société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficacités sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et par le fait même un assortiment approprié de produits offerts dans les magasins;
- l'incapacité de mettre en œuvre l'initiative de commerce électronique de Loblaw ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises;
- l'incapacité de la société d'élaborer et d'exécuter sa stratégie avec efficacité;
- l'incapacité de la société d'anticiper et de cerner les tendances et les préférences des consommateurs et du marché de la vente au détail, et de s'y adapter.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques d'exploitation et financiers et gestion des risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport trimestriel. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

INDICATEURS DE PERFORMANCE FINANCIÈRE CLÉS

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates

	16 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018
Chiffre d'affaires	15 226 \$	14 862 \$
Résultat d'exploitation	884 \$	804 \$
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 661	1 391
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	10,9 %	9,4 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	83 \$	65 \$
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	69	51
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	391	288
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,44 \$	0,40 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	2,54 \$	2,25 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	1 776 \$	2 577 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 053	1 205
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	115	275
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	15 973 \$	16 720 \$
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle ¹⁾	16,8 %	12,8 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ¹⁾	10,4 %	11,7 %

Rapport de gestion

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Sauf indication contraire, les résultats de la société tiennent compte de ce qui suit :

- l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 16, comme il est décrit à la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) » ci-après;
- l'incidence de l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust (« CREIT ») par Propriétés de Choix au deuxième trimestre de 2018;
- l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières, plus amplement décrit ci-après et dont il est question à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion;
- l'effet dilutif à la fois sur le bénéfice net dilué par action ordinaire et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ de la société qui a résulté de l'émission d'environ 26,6 millions d'actions ordinaires dans le cadre d'une réorganisation réalisée en novembre 2018, comme il est décrit à la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) » ci-après.

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	Variation (en \$)	Variation (en %)	5 oct. 2019	6 oct. 2018	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	15 226 \$	14 862 \$	364 \$	2,4 %	38 002 \$	36 851 \$	1 151 \$	3,1 %
Résultat d'exploitation	884 \$	804 \$	80 \$	10,0 %	2 240 \$	1 895 \$	345 \$	18,2 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 661	1 391	270	19,4 %	4 132	3 382	750	22,2 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	10,9 %	9,4 %			10,9 %	9,2 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporellesⁱ⁾	701 \$	530 \$	171 \$	32,3 %	1 770 \$	1 330 \$	440 \$	33,1 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	517	327	190	58,1 %	1 697	730	967	132,5 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	296	231	65	28,1 %	794	554	240	43,3 %
Impôt sur le résultat	103 \$	347 \$	(244) \$	(70,3) %	298 \$	579 \$	(281) \$	(48,5) %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	177	203	(26)	(12,8) %	482	502	(20)	(4,0) %
Montant ajusté du taux d'impôt ¹⁾	21,5 %	25,5 %			24,5 %	26,3 %		
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	83 \$	65 \$	18 \$	27,7 %	(201) \$	293 \$	(494) \$	(168,6) %
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	69	51	18	35,3 %	(235)	259	(494)	(190,7) %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	391	288	103	35,8 %	855	676	179	26,5 %
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	0,44 \$	0,40 \$	0,04 \$	10,0 %	(1,55) \$	2,01 \$	(3,56) \$	(177,1) %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	2,54 \$	2,25 \$	0,29 \$	12,9 %	5,54 \$	5,26 \$	0,28 \$	5,3 %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'amortissements de 157 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 (161 millions de dollars en 2018) et de 392 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (401 millions de dollars en 2018) comptabilisés par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») ainsi que d'amortissements accélérés de 4 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 (5 millions de dollars en 2018) et de 6 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (9 millions de dollars en 2018) comptabilisés par Weston Foods et liés aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société

Au troisième trimestre de 2019, la société a comptabilisé un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 69 millions de dollars, en hausse de 18 millions de dollars, ou 35,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018. Cette hausse découle essentiellement de l'amélioration de 103 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 85 millions de dollars dont il est question ci-dessous.

- L'amélioration de 103 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation tient compte de l'incidence favorable d'environ 19 millions de dollars de l'IFRS 16. La performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, normalisée pour exclure cette incidence, s'est améliorée de 84 millions de dollars, en raison essentiellement de ce qui suit :
 - l'apport positif de la participation directe de la société dans Propriétés de Choix attribuable à la réorganisation en novembre 2018;
 - la diminution de la charge d'impôt sur le résultat attribuable essentiellement à l'incidence favorable de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix dont il est question ci-dessous à la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) »;
 - la performance sous-jacente favorable sur le plan de l'exploitation de Loblaw;
 - l'apport positif de l'augmentation de la participation de la société dans Loblaw découlant des rachats d'actions de Loblaw;facteurs en partie contrebalancés par
 - la performance sous-jacente défavorable sur le plan de l'exploitation de Weston Foods en raison de l'incidence d'un profit net au titre de la cession-bail d'un immeuble comptabilisé à l'exercice précédent;
 - l'augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾, comme il est décrit ci-après;
 - l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles dont il est question ci-après.
- L'incidence défavorable nette de 85 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 193 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la hausse du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2019;
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw d'une valeur de 63 millions de dollars;
 - l'incidence défavorable de 19 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence favorable de 184 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la charge liée à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») comptabilisée à l'exercice précédent par Loblaw.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 391 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 103 millions de dollars, ou 35,8 %, comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾, normalisé pour exclure l'incidence favorable d'environ 19 millions de dollars de l'IFRS 16, a augmenté de 84 millions de dollars, ou 29,2 %, en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation dont il est question ci-dessus.

Rapport de gestion

La société a comptabilisé un bénéfice net dilué par action ordinaire de 0,44 \$ au troisième trimestre de 2019, en hausse de 0,04 \$ par action ordinaire comparativement à la période correspondante de 2018. Cette hausse découle essentiellement de ce qui suit :

- une amélioration de 0,29 \$ par action ordinaire de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation;
- l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 0,25 \$ par action ordinaire, en raison essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 1,30 \$ par action ordinaire, d'un exercice à l'autre, liée à l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie;
 - l'incidence défavorable de 0,43 \$ par action ordinaire, d'un exercice à l'autre, attribuable à l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw; facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence favorable de 1,44 \$ par action ordinaire, d'un exercice à l'autre, attribuable à une charge liée à Glenhuron comptabilisée à l'exercice précédent par Loblaw.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ s'est établi à 2,54 \$ par action ordinaire au troisième trimestre de 2019, en hausse de 0,29 \$ par action ordinaire, ou 12,9 %, comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾, normalisé pour exclure l'incidence favorable d'environ 0,12 \$ par action ordinaire de l'IFRS 16, a augmenté de 0,17 \$ par action ordinaire. Cette hausse est attribuable à l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par l'effet dilutif des actions ordinaires émises par la société dans le cadre de la réorganisation.

Pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé une perte nette disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 235 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 259 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. Cette baisse découle essentiellement de l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 673 millions de dollars, notamment l'incidence négative de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, en partie contrebalancée par l'augmentation de 179 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation dont il est question ci-dessous.

- L'incidence défavorable nette de 673 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 711 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la hausse considérable du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix en 2019;
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw d'une valeur de 150 millions de dollars;
 - l'incidence défavorable de 31 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement des immeubles de placement; facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence favorable de 184 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la charge liée à Glenhuron comptabilisée à l'exercice précédent par Loblaw;
 - l'incidence favorable de 52 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des coûts d'acquisition et autres coûts connexes liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix.

- L'amélioration de 179 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation tient compte de l'incidence favorable d'environ 17 millions de dollars de l'IFRS 16. La performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, normalisée pour exclure cette incidence, s'est améliorée de 162 millions de dollars, en raison essentiellement de ce qui suit :
 - l'apport positif de la participation directe de la société dans Propriétés de Choix attribuable à la réorganisation en novembre 2018;
 - la performance sous-jacente favorable sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix attribuable à l'acquisition de CREIT;
 - la performance sous-jacente favorable sur le plan de l'exploitation de Loblaw;
 - la diminution de la charge d'impôt sur le résultat attribuable essentiellement à l'incidence favorable de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix dont il est question ci-après;
 - l'apport positif de l'augmentation de la participation de la société dans Loblaw découlant des rachats d'actions de Loblaw;
- facteurs en partie contrebalancés par
- l'augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾, comme il est décrit ci-après;
 - l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles dont il est question ci-après;
 - la performance sous-jacente défavorable sur le plan de l'exploitation de Weston Foods.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 855 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 179 millions de dollars, ou 26,5 %, comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence favorable d'environ 17 millions de dollars de l'IFRS 16, a augmenté de 162 millions de dollars, ou 24,0 %, en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation dont il est question ci-dessus.

Pour l'exercice à ce jour, la perte nette diluée par action ordinaire s'est établie à 1,55 \$, soit un recul de 3,56 \$ par action ordinaire comparativement à la période correspondante de 2018. Ce recul découle essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 3,84 \$ par action ordinaire, essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie de 4,58 \$ par action ordinaire;
 - l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw d'une valeur de 1,02 \$ par action ordinaire;
- facteurs en partie contrebalancés par
- l'incidence favorable de 1,44 \$ par action ordinaire, d'un exercice à l'autre, attribuable à une charge liée à Glenhuron comptabilisée à l'exercice précédent par Loblaw;
 - l'incidence favorable de 0,41 \$ par action ordinaire, d'un exercice à l'autre, des coûts d'acquisition et autres coûts connexes liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix au deuxième trimestre de 2018.
- l'amélioration de 0,28 \$ par action ordinaire de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾ a augmenté de 0,28 \$ par action ordinaire pour l'exercice à ce jour comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾, normalisé pour exclure l'incidence favorable d'environ 0,11 \$ par action ordinaire de l'IFRS 16, a augmenté de 0,17 \$ par action ordinaire, en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancée par l'effet dilutif des actions ordinaires émises par la société dans le cadre de la réorganisation.

Rapport de gestion

Chiffre d'affaires

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
Pour les périodes closes aux dates indiquées	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)
Weston Foods	638 \$	630 \$	8 \$	1,3 %	1 633 \$	1 615 \$	18 \$	1,1 %
Loblaw	14 655 \$	14 319 \$	336 \$	2,3 %	36 447 \$	35 475 \$	972 \$	2,7 %
Propriétés de Choix	324 \$	315 \$	9 \$	2,9 %	971 \$	825 \$	146 \$	17,7 %
Autres et intersectoriel	(391) \$	(402) \$			(1 049) \$	(1 064) \$		
Chiffres consolidés	15 226 \$	14 862 \$	364 \$	2,4 %	38 002 \$	36 851 \$	1 151 \$	3,1 %

Le chiffre d'affaires s'est établi à 15 226 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 364 millions de dollars, ou 2,4 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018. Chaque secteur d'exploitation à présenter a influé sur l'augmentation du chiffre d'affaires de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 0,1 % découlant de la croissance de 1,3 % du chiffre d'affaires de Weston Foods. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence positive d'environ 0,7 % de la conversion des monnaies étrangères. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence positive de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a augmenté de 0,6 %. Le chiffre d'affaires a bénéficié d'une croissance dans les catégories clés et de l'incidence positive combinée de la stratégie de prix et de la modification de la composition du chiffre d'affaires, en partie contrebalancées par l'incidence défavorable de la rationalisation des produits.
- Incidence positive de 2,3 % découlant de l'augmentation de 2,3 % du chiffre d'affaires de Loblaw attribuable essentiellement à l'augmentation du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail de Loblaw. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 315 millions de dollars, ou 2,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 226 millions de dollars, ou 1,6 %, en raison essentiellement de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,1 % pour le trimestre à l'étude. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable du moment du congé de l'Action de grâce, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté d'environ 1,0 %. Le secteur de l'alimentation au détail a affiché une taille du panier plus élevée, mais un achalandage moins élevé au cours du trimestre. L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw a été modérément inférieur (légèrement inférieur en 2018) à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 4,1 % (inflation de 0,3 % en 2018), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 4,1 %.
- Incidence positive de 0,1 % découlant de l'augmentation de 2,9 % du chiffre d'affaires de Propriétés de Choix. L'amélioration de 9 millions de dollars est attribuable essentiellement aux produits additionnels tirés d'immeubles acquis en 2018 et en 2019 et à l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés, ainsi qu'à l'augmentation des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation d'immeubles existants.

Le chiffre d'affaires s'est établi à 38 002 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 1 151 millions de dollars, ou 3,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018. Chaque secteur d'exploitation à présenter a influé sur l'augmentation du chiffre d'affaires de la société de la façon suivante :

- Incidence positive d'un montant négligeable découlant de la croissance de 1,1 % du chiffre d'affaires de Weston Foods. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence positive d'environ 1,9 % de la conversion des monnaies étrangères. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence positive de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 0,8 % en raison essentiellement de l'incidence de la rationalisation des produits et de la perte de ventes à des clients clés en 2018, en partie contrebalancées par une croissance dans les catégories clés et par l'incidence positive combinée de la stratégie de prix et de la modification de la composition du chiffre d'affaires.
- Incidence positive de 2,6 % découlant de l'augmentation de 2,7 % du chiffre d'affaires de Loblaw attribuable essentiellement à l'augmentation du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail de Loblaw. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 918 millions de dollars, ou 2,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 682 millions de dollars, ou 2,0 %, en raison essentiellement de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,8 %. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable du moment du congé de l'Action de grâce, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté d'environ 1,2 % pour l'exercice 2019 à ce jour. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 3,5 %.
- Incidence positive de 0,4 % découlant de l'augmentation de 17,7 % du chiffre d'affaires de Propriétés de Choix. L'amélioration de 146 millions de dollars est attribuable essentiellement aux produits supplémentaires tirés des immeubles de placement inclus dans l'acquisition de CREIT de 132 millions de dollars, à l'augmentation des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation d'immeubles existants, aux produits additionnels tirés d'immeubles acquis en 2018 et en 2019 et à l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés, facteurs en partie contrebalancés par une diminution des paiements au titre des résiliations de baux effectués par Loblaw.

Rapport de gestion

Résultat d'exploitation

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)
Weston Foods	23 \$	31 \$	(8) \$	(25,8) %	45 \$	62 \$	(17) \$	(27,4) %
Loblaw	688 \$	590 \$	98 \$	16,6 %	1 723 \$	1 472 \$	251 \$	17,1 %
Propriétés de Choix	221 \$	179 \$	42 \$	23,5 %	670 \$	391 \$	279 \$	71,4 %
Autres et intersectoriel	(48) \$	4 \$			(198) \$	(30) \$		
Chiffres consolidés	884 \$	804 \$	80 \$	10,0 %	2 240 \$	1 895 \$	345 \$	18,2 %

Le résultat d'exploitation s'est établi à 884 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 80 millions de dollars, ou 10,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018, et il tient compte de l'incidence favorable d'environ 79 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'IFRS 16. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure cette incidence, a augmenté de 1 million de dollars. Cette augmentation est attribuable essentiellement à l'amélioration de 15 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par l'incidence défavorable nette de 14 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement dont il est question ci-dessous :

- l'amélioration de 15 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement aux facteurs suivants :
 - la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail de Loblaw, y compris l'apport positif, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises de Loblaw au cours du trimestre, en partie contrebalancée par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers de Loblaw et par une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles; facteur en partie contrebalancé par
 - la performance sous-jacente négative sur le plan de l'exploitation de Weston Foods, y compris l'incidence d'un profit net au titre de la cession-bail d'un immeuble comptabilisé à l'exercice précédent.
- l'incidence défavorable nette de 14 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de l'incidence défavorable de 14 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes.

Le résultat d'exploitation s'est établi à 2 240 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 345 millions de dollars, ou 18,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018, et il tient compte de l'incidence favorable d'environ 157 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'IFRS 16. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure ce montant, a augmenté de 188 millions de dollars. Cette augmentation est attribuable à la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de 141 millions de dollars et à l'incidence favorable nette de 47 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement dont il est question ci-dessous :

- l'amélioration de 141 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement aux facteurs suivants :
 - la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix attribuable à l'acquisition de CREIT;
 - la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail de Loblaw, y compris l'apport positif, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises de Loblaw, en partie contrebalancée par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers de Loblaw et par une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;

facteurs en partie contrebalancés par

- la performance sous-jacente défavorable sur le plan de l'exploitation de Weston Foods attribuable essentiellement à l'incidence d'un profit net au titre de la cession-bail d'un immeuble et à une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

- l'incidence favorable nette de 47 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :

- l'incidence favorable de 122 millions de dollars des coûts d'acquisition et autres coûts connexes liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix au deuxième trimestre de 2018;

facteur en partie contrebalancé par

- l'incidence défavorable de 37 millions de dollars des charges de restructuration et autres charges connexes;
- l'incidence défavorable de 29 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des dérivés;
- l'incidence défavorable de 14 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)
Weston Foods	72 \$	82 \$	(10) \$	(12,2) %	167 \$	174 \$	(7) \$	(4,0) %
Loblaw	1 490 \$	1 058 \$	432 \$	40,8 %	3 701 \$	2 627 \$	1 074 \$	40,9 %
Propriétés de Choix	226 \$	223 \$	3 \$	1,3 %	689 \$	591 \$	98 \$	16,6 %
Autres et intersectoriel	(127) \$	28 \$			(425) \$	(10) \$		
Chiffres consolidés	1 661 \$	1 391 \$	270 \$	19,4 %	4 132 \$	3 382 \$	750 \$	22,2 %

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté de 270 millions de dollars, ou 19,4 %, au troisième trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 1 661 millions de dollars, et il tient compte de l'incidence favorable d'environ 240 millions de dollars de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure cette incidence, a augmenté de 30 millions de dollars, ou 2,2 %, et il a été touché par chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence négative de 1,0 % découlant de la diminution de 17,1 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence d'un profit net de 14 millions de dollars au titre de la cession-bail d'un immeuble comptabilisé à l'exercice précédent, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ est demeuré inchangé. Les améliorations au chapitre de la productivité et les avantages nets tirés du programme de transformation de Weston Foods ont été contrebalancés par l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution et par la hausse des charges de rémunération liées au rendement.
- Incidence positive de 3,6 % découlant de l'augmentation de 4,7 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw attribuable essentiellement à l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail de Loblaw, en partie contrebalancée par le secteur Services financiers. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail de Loblaw s'explique essentiellement par l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.
- Incidence positive de 0,2 % découlant de l'augmentation de 1,3 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Propriétés de Choix attribuable essentiellement à une augmentation du résultat d'exploitation net tiré des projets d'aménagement terminés.

Rapport de gestion

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a augmenté de 750 millions de dollars, ou 22,2 %, pour l'exercice à ce jour comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 4 132 millions de dollars, et il tient compte de l'incidence favorable d'environ 555 millions de dollars de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure cette incidence, a augmenté de 195 millions de dollars, ou 5,8 %, et il a été touché par chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence négative de 0,5 % découlant de la diminution de 9,8 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence d'un profit net de 14 millions de dollars au titre de la cession-bail d'un immeuble comptabilisé à l'exercice précédent, la baisse est attribuable à l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution, à la hausse des charges de rémunération liées au rendement et à la diminution du chiffre d'affaires, en partie contrebalancées par des améliorations au chapitre de la productivité et par les avantages nets tirés du programme de transformation de Weston Foods.
- Incidence positive de 3,5 % découlant de l'augmentation de 4,6 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw attribuable essentiellement à l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail de Loblaw, en partie contrebalancée par le secteur Services financiers. L'augmentation du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail de Loblaw s'explique essentiellement par l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.
- Incidence positive de 2,9 % découlant de l'augmentation de 16,6 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Propriétés de Choix attribuable essentiellement à l'acquisition de CREIT et à la hausse du résultat d'exploitation net tiré des projets d'aménagement terminés.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)
Weston Foods	44 \$	43 \$	1 \$	2,3 %	111 \$	102 \$	9 \$	8,8 %
Loblaw	775 \$	459 \$	316 \$	68,8 %	1 935 \$	1 141 \$	794 \$	69,6 %
Propriétés de Choix	— \$	— \$	— \$	— %	1 \$	— \$	1 \$	— %
Autres et intersectoriel	(118) \$	28 \$			(277) \$	87 \$		
Chiffres consolidés	701 \$	530 \$	171 \$	32,3 %	1 770 \$	1 330 \$	440 \$	33,1 %

Au troisième trimestre de 2019, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 171 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 701 millions de dollars, et ils tiennent compte de l'incidence défavorable d'environ 161 millions de dollars de l'IFRS 16. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisés pour exclure cette incidence, ont augmenté de 10 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 440 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 1 770 millions de dollars, et ils tiennent compte de l'incidence défavorable d'environ 398 millions de dollars de l'IFRS 16. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisés pour exclure cette incidence, ont augmenté de 42 millions de dollars.

Au troisième trimestre et pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 157 millions de dollars (161 millions de dollars en 2018) et de 392 millions de dollars (401 millions de dollars en 2018), respectivement, des immobilisations incorporelles dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et ils tiennent compte respectivement d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars (5 millions de dollars en 2018) et de 6 millions de dollars (9 millions de dollars en 2018) comptabilisés par Weston Foods. Si l'on ne tient pas compte de ces montants ni de l'incidence de l'IFRS 16, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 15 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 et de 54 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en raison de ce qui suit :

- une augmentation de l'amortissement lié à la consolidation des franchises de Loblaw;
- une augmentation des actifs liés aux TI de Loblaw;
- une augmentation de l'amortissement pour l'exercice à ce jour attribuable à des investissements dans les immobilisations de Weston Foods.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

(en millions de dollars, sauf indication contraire)								
Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	Variation (en \$)	Variation (en %)	5 oct. 2019	6 oct. 2018	Variation (en \$)	Variation (en %)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	517 \$	327 \$	190 \$	58,1 %	1 697 \$	730 \$	967 \$	132,5 %
Ajouter : Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(169)	55	(224)	(407,3) %	(753)	(44)	(709)	(1 611,4) %
Frais d'émission de Propriétés de Choix	—	—	—	— %	(14)	—	(14)	— %
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	(52)	25	(77)	(308,0) %	(136)	44	(180)	(409,1) %
Charge liée à Glenhuron Bank comptabilisée par Loblaw	—	(176)	176	— %	—	(176)	176	— %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	296 \$	231 \$	65 \$	28,1 %	794 \$	554 \$	240 \$	43,3 %

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 190 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 517 millions de dollars au troisième trimestre de 2019. L'augmentation reflète essentiellement l'incidence, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement présentés dans le tableau ci-dessus totalisant 125 millions de dollars et l'augmentation de 65 millions de dollars du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾. Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence défavorable d'environ 53 millions de dollars de l'IFRS 16, a augmenté de 12 millions de dollars. Cette augmentation découle essentiellement de la hausse des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix, y compris les ajustements liés au poste « Autres et intersectoriel », attribuable essentiellement à l'amortissement accéléré des frais de placement de titres d'emprunt associés au remboursement de l'emprunt à terme au troisième trimestre de 2019 et à l'augmentation des distributions qui a découlé de l'émission de nouvelles parts de fiducie dans le cadre de la contrepartie d'acquisition et du placement de parts de fiducie au deuxième trimestre de 2019.

Rapport de gestion

Pour l'exercice à ce jour, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 967 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 1 697 millions de dollars. L'augmentation reflète essentiellement l'incidence défavorable de 727 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, y compris l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie de 709 millions de dollars, qui a découlé de la hausse considérable du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix au cours de l'exercice. La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société qui sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ a augmenté de 240 millions de dollars, et il tient compte de l'incidence défavorable d'environ 136 millions de dollars de l'IFRS 16. Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾, normalisé afin d'exclure cette incidence, a augmenté de 104 millions de dollars. Cette augmentation découle essentiellement de ce qui suit :

- la hausse des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix, y compris les ajustements liés au poste « Autres et intersectoriel », en raison essentiellement de l'augmentation des distributions qui a découlé de l'émission de nouvelles parts de fiducie en faveur d'anciens porteurs de parts de CREIT dans le cadre de la contrepartie d'acquisition et du placement de parts de fiducie au deuxième trimestre de 2019, de l'augmentation des charges d'intérêts découlant de l'émission de nouvelles débentures non garanties de premier rang et de la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT, en partie contrebalancées par le remboursement des débentures non garanties de premier rang et par les produits d'intérêts sur les coentreprises prises en charge à l'acquisition de CREIT;
- la hausse des charges d'intérêts du secteur Services financiers de Loblaw.

Impôt sur le résultat

(en millions de dollars, sauf indication contraire)								
Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	Variation (en \$)	Variation (en %)	5 oct. 2019	6 oct. 2018	Variation (en \$)	Variation (en %)
Impôt sur le résultat	103 \$	347 \$	(244) \$	(70,3) %	298 \$	579 \$	(281) \$	(48,5) %
Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ^{1), i)}	66	47	19	40,4 %	151	114	37	32,5 %
Montant libéré au titre de la réserve en lien avec une vérification fiscale de 2014	8	—	8	— %	8	—	8	— %
Réévaluation des soldes d'impôt différé	—	—	—	— %	15	—	15	— %
Modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi	—	—	—	— %	10	—	10	— %
Charge liée à Glenhuron Bank Limited comptabilisée par Loblaw	—	(191)	191	— %	—	(191)	191	— %
Impôt sur le résultat ajusté ¹⁾	177 \$	203 \$	(26) \$	(12,8) %	482 \$	502 \$	(20) \$	(4,0) %
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	28,1 %	72,7 %			54,9 %	49,7 %		
Montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt ¹⁾	21,5 %	25,5 %			24,5 %	26,3 %		

i) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ qui figurent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt¹⁾.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 28,1 % au troisième trimestre de 2019, comparativement à 72,7 % au troisième trimestre de 2018. La diminution est principalement attribuable à une charge liée à Glenhuron de 191 millions de dollars comptabilisée au troisième trimestre de 2018, à l'incidence de la tranche non imposable du profit sur la vente du portefeuille d'immeubles par Propriétés de Choix (comme il est décrit à la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) » ci-après), à la reprise sur certaines réserves fiscales à la suite de la réalisation d'une vérification fiscale qui comprenait une révision des coûts d'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix engagés en 2014 et à la diminution de certains autres éléments non déductibles, en partie contrebalancées par l'augmentation de l'ajustement non déductible de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie.

Le montant ajusté du taux d'impôt¹⁾ s'est établi à 21,5 % au troisième trimestre de 2019, comparativement à 25,5 % au troisième trimestre de 2018. La diminution est principalement attribuable à l'incidence de la tranche non imposable du profit sur la vente du portefeuille d'immeubles par Propriétés de Choix et à une baisse de certains éléments non déductibles.

Pour l'exercice à ce jour, le taux d'impôt effectif s'est établi à 54,9 %, comparativement à 49,7 % pour la période correspondante de 2018. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation de l'ajustement non déductible de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, en partie contrebalancée une charge liée à Glenhuron de 191 millions de dollars comptabilisée au troisième trimestre de 2018, par l'incidence de la tranche non imposable du profit sur la vente du portefeuille d'immeubles par Propriétés de Choix, par la reprise sur certaines réserves fiscales à la suite de la réalisation d'une vérification fiscale qui comprenait une révision des

Rapport de gestion

coûts d'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix engagés en 2014 et par la diminution de certains autres éléments non déductibles.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du taux d'impôt¹⁾ s'est établi à 24,5 %, comparativement à 26,3 % pour la période correspondante de 2018. La diminution est principalement attribuable à l'incidence de la tranche non imposable du profit sur la vente du portefeuille d'immeubles par Propriétés de Choix et à une baisse de certains éléments non déductibles.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À L'ENTREPRISE (INFORMATIONS CONSOLIDÉES)

Mise en œuvre de l'IFRS 16 En 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, qui remplace l'IAS 17 et les interprétations connexes. La norme prévoyait l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location au bilan, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Le 1^{er} janvier 2019, la société a mis en œuvre la norme selon l'approche rétrospective modifiée. Par conséquent, les résultats de la société pour 2019 incluent la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16. Les résultats de l'exercice précédent n'ont pas été retraités. Se reporter à la rubrique « Normes comptables » du présent rapport de gestion pour obtenir plus de précisions sur la mise en œuvre de l'IFRS 16.

La mise en œuvre de l'IFRS 16 a entraîné une hausse importante des actifs et des passifs inscrits au bilan consolidé résumé de la société ainsi qu'une modification du calendrier et de la présentation des charges liées aux contrats de location dans les résultats du secteur Vente au détail de la société. La société a comptabilisé un actif au titre du droit d'utilisation de 4,1 milliards de dollars et une obligation locative de 5,1 milliards de dollars en vertu de la nouvelle norme. Aux termes de l'IFRS 16, la charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire dans le résultat d'exploitation en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location.

Le tableau qui suit présente l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 sur les résultats consolidés de la société au troisième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour :

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Favorable/(défavorable)	16 semaines closes Variation (en \$)				40 semaines closes Variation (en \$)			
	Weston Foods	Loblaws	Autres et intersectoriel	Total ⁱ⁾	Weston Foods	Loblaws	Autres et intersectoriel	Total ⁱ⁾
Résultat d'exploitation	2 \$	104 \$	(27) \$	79 \$	4 \$	261 \$	(108) \$	157 \$
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	4	382	(146)	240	10	954	(409)	555
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	—	(106)	53	(53)	(2)	(270)	136	(136)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(2)	(278)	119	(161)	(6)	(693)	301	(398)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	1	(1)	19	19	1	(4)	20	17
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,01	(0,01)	0,12	0,12	0,01	(0,03)	0,13	0,11

- i) Tient compte de l'incidence négligeable, d'un exercice à l'autre, de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour.

Opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix Le 30 septembre 2019, Propriétés de Choix a cédé à un tiers un portefeuille de 30 immeubles répartis partout au Canada, pour une contrepartie globale de 426 millions de dollars. Le portefeuille comprenait 27 immeubles de commerce de détail autonomes de Loblaw et 3 centres de distribution de Loblaw. Lors de la consolidation, la transaction n'a pas été comptabilisée comme une vente d'actifs aux termes des contrats et location et Loblaw n'a pas cédé le contrôle des immeubles aux fins de l'IFRS 16 et de l'IFRS 15. Le produit a plutôt été comptabilisé à titre de passif financier à l'état de la situation financière de la société à la clôture du troisième trimestre de 2019. À des fins fiscales, cette transaction a été traitée comme une vente et la charge d'impôt sur le résultat tient compte de l'avantage découlant de la tranche non imposable du profit sur la vente du portefeuille d'immeubles par Propriétés de Choix.

Scission de Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix par Loblaw Le 1^{er} novembre 2018, la société et Loblaw ont procédé à une réorganisation aux termes de laquelle Loblaw a cédé à la société sa participation véritable d'environ 61,6 % dans Propriétés de Choix, en franchise d'impôt pour Loblaw et ses actionnaires canadiens. Dans le cadre de la réorganisation, les actionnaires minoritaires de Loblaw ont reçu 0,135 d'une action ordinaire de la société pour chaque action ordinaire de Loblaw détenue, ce qui correspondait à la valeur de marché de leur participation proportionnelle dans Propriétés de Choix à la date de l'annonce de la scission, et la société a reçu la participation véritable d'environ 61,6 % de Loblaw dans Propriétés de Choix. Par suite de cette réorganisation, Loblaw ne détient plus de participation dans Propriétés de Choix et, par conséquent, elle a cessé de consolider cette participation. Propriétés de Choix est devenue un secteur d'exploitation à présenter distinct de la société. Dans le cadre de la réorganisation, la société a émis environ 26,6 millions d'actions ordinaires en faveur des actionnaires minoritaires de Loblaw.

L'émission d'environ 26,6 millions d'actions ordinaires dans le cadre de la réorganisation a eu un effet dilutif à la fois sur le bénéfice net dilué par action ordinaire et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire¹⁾.

La société demeure sous le contrôle de M. W. Galen Weston qui, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'entités qu'il contrôle, détient environ 52,9 % des actions ordinaires en circulation de la société.

Placement de parts de fiducie Au deuxième trimestre de 2019, Propriétés de Choix a réalisé un placement par voie de prise ferme visant 30 042 250 parts de fiducie (les « parts ») au prix de 13,15 \$ la part, pour un produit brut global d'environ 395 millions de dollars et un produit net d'environ 381 millions de dollars (le « placement »). Le placement consistait en la vente, par voie de prise ferme, de 26 237 250 parts à un syndicat de preneurs fermes et en l'acquisition par la société de 3 805 000 parts pour environ 50 millions de dollars.

Rapport de gestion

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

RÉSULTATS SECTORIELS DE WESTON FOODS

Sauf indication contraire, les résultats de Weston Foods tiennent compte de l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 16.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
Pour les périodes closes aux dates indiquées	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	638 \$	630 \$	8 \$	1,3 %	1 633 \$	1 615 \$	18 \$	1,1 %
Résultat d'exploitation	23 \$	31 \$	(8) \$	(25,8) %	45 \$	62 \$	(17) \$	(27,4) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	72 \$	82 \$	(10) \$	(12,2) %	167 \$	174 \$	(7) \$	(4,0) %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	11,3 %	13,0 %			10,2 %	10,8 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	44 \$	43 \$	1 \$	2,3 %	111 \$	102 \$	9 \$	8,8 %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'amortissements accélérés de 4 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 (5 millions de dollars en 2018) et de 6 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (9 millions de dollars 2018) comptabilisés au titre de charges de restructuration et autres charges connexes.

Chiffre d'affaires Au troisième trimestre de 2019, le chiffre d'affaires de Weston Foods a augmenté de 8 millions de dollars, ou 1,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 638 millions de dollars. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères d'environ 0,7 %. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a augmenté de 0,6 %. Le chiffre d'affaires a bénéficié d'une croissance dans les catégories clés et de l'incidence positive combinée de la stratégie de prix et de la modification de la composition du chiffre d'affaires, en partie contrebalancées par l'incidence défavorable de la rationalisation des produits.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires a augmenté de 18 millions de dollars, ou 1,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 1 633 millions de dollars. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères d'environ 1,9 %. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence positive de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 0,8 %, en raison essentiellement de l'incidence de la rationalisation des produits et de la perte de ventes à des clients clés en 2018, facteurs en partie contrebalancés par une croissance dans les catégories clés et par l'incidence positive combinée de la stratégie de prix et de la modification de la composition du chiffre d'affaires.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Weston Foods a diminué de 8 millions de dollars, ou 25,8 %, au troisième trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 23 millions de dollars. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure l'incidence favorable d'environ 2 millions de dollars de l'IFRS 16 et l'incidence d'un profit net de 14 millions de dollars au titre de la cession-bail d'un immeuble à l'exercice précédent, a augmenté de 4 millions de dollars. Cette hausse découle de l'incidence favorable nette de 4 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, en raison de ce qui suit :

- l'incidence favorable des charges de restructuration et autres charges connexes de 3 millions de dollars;
- l'incidence favorable d'un produit d'assurance au titre d'une perte liée aux stocks de 2 millions de dollars comptabilisée à l'exercice précédent;

facteurs en partie contrebalancés par

- l'incidence défavorable de l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 1 million de dollars.

Le résultat d'exploitation de Weston Foods a diminué de 17 millions de dollars, ou 27,4 %, pour l'exercice 2019 à ce jour comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 45 millions de dollars. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure l'incidence favorable d'environ 4 millions de dollars de l'IFRS 16 et l'incidence d'un profit net de 14 millions de dollars au titre de la cession-bail d'un immeuble à l'exercice précédent, a diminué de 7 millions de dollars. Cette baisse découle principalement de la diminution de 9 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par l'incidence favorable nette de 2 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, en raison de ce qui suit :

- l'incidence favorable des charges de restructuration et autres charges connexes de 14 millions de dollars;
- l'incidence favorable d'un produit d'assurance au titre d'une perte liée aux stocks de 1 million de dollars comptabilisée à l'exercice précédent;

facteur en partie contrebalancés par

- l'incidence défavorable de l'ajustement de la juste valeur des dérivés de 13 millions de dollars.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Au troisième trimestre de 2019, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods a augmenté de 10 millions de dollars, ou 12,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 72 millions de dollars. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence favorable d'environ 4 millions de dollars de l'IFRS 16 et l'incidence d'un profit net de 14 millions de dollars au titre de la cession-bail d'un immeuble à l'exercice précédent, est demeuré inchangé. Les améliorations au chapitre de la productivité et les avantages nets tirés du programme de transformation de Weston Foods ont été contrebalancés par l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution et par la hausse des charges de rémunération liées au rendement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ de Weston Foods a diminué pour s'établir à 11,3 % au troisième trimestre de 2019 comparativement à 13,0 % pour la période correspondante de 2018. Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence favorable de l'IFRS 16 et le profit net au titre de la cession-bail d'un immeuble à l'exercice précédent, a diminué de 10 points de base pour s'établir à 10,7 % au troisième trimestre de 2019 comparativement à 10,8 % pour la période correspondante de 2018, en raison essentiellement des facteurs dont il est fait mention ci-dessus.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a diminué de 7 millions de dollars, ou 4,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 167 millions de dollars. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence favorable d'environ 10 millions de dollars de l'IFRS 16 et le profit net de 14 millions de dollars au titre de la cession-bail d'un immeuble à l'exercice précédent, a diminué de 3 millions de dollars, en raison de l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution, de la hausse des charges de rémunération liées au rendement et de la diminution du chiffre d'affaires, en partie contrebalancées par des améliorations au chapitre de la productivité et par les avantages nets tirés du programme de transformation de Weston Foods.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ a diminué pour s'établir à 10,2 % pour l'exercice à ce jour comparativement à 10,8 % pour la période correspondante de 2018. Le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence favorable de l'IFRS 16 et le profit net au titre de la cession-bail d'un immeuble à l'exercice précédent, a diminué de 30 points de base pour s'établir à 9,6 % comparativement à 9,9 % pour la période correspondante de 2018, en raison essentiellement des facteurs dont il est fait mention ci-dessus.

Rapport de gestion

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Weston Foods se sont établis à 44 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 1 million de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisés pour exclure l'incidence défavorable d'environ 2 millions de dollars de l'IFRS 16, ont diminué de 1 million de dollars. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte, au troisième trimestre de 2019, d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars (5 millions de dollars en 2018) lié au programme de transformation de Weston Foods. Si l'on ne tient pas compte de ce montant ni de l'incidence de l'IFRS 16, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont demeurés inchangés.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 111 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 9 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisés pour exclure l'incidence défavorable d'environ 6 millions de dollars de l'IFRS 16, ont augmenté de 3 millions de dollars. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré de 6 millions de dollars (9 millions de dollars en 2018) dont il est question ci-dessus et de la fermeture d'une installation de fabrication non rentable aux États-Unis en 2018. Si l'on ne tient pas compte de ces montants ni de l'incidence de l'IFRS 16, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 6 millions de dollars en raison des investissements dans les immobilisations.

Autres questions liées à Weston Foods

Charges de restructuration et autres charges connexes Weston Foods évalue continuellement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de ses actifs de fabrication, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Au troisième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour, Weston Foods a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes de 9 millions de dollars (12 millions de dollars en 2018) et de 15 millions de dollars (29 millions de dollars en 2018), respectivement, qui découlaient principalement du programme de transformation de Weston Foods.

RÉSULTATS SECTORIELS DE LOBLAW

En raison de la scission de Propriétés de Choix, l'information financière de Loblaw pour l'exercice à l'étude représente les résultats liés aux activités poursuivies et les chiffres comparatifs ont été retraités. Sauf indication contraire, les résultats sectoriels de Loblaw reflètent l'incidence de la hausse de l'amortissement liée à la scission, de la mise en œuvre de l'IFRS 16 et de la consolidation des franchises.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
Pour les périodes closes aux dates indiquées	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	14 655 \$	14 319 \$	336 \$	2,3 %	36 447 \$	35 475 \$	972 \$	2,7 %
Résultat d'exploitation	688 \$	590 \$	98 \$	16,6 %	1 723 \$	1 472 \$	251 \$	17,1 %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 490 \$	1 058 \$	432 \$	40,8 %	3 701 \$	2 627 \$	1 074 \$	40,9 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	10,2 %	7,4 %			10,2 %	7,4 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	775 \$	459 \$	316 \$	68,8 %	1 935 \$	1 141 \$	794 \$	69,6 %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 157 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 (161 millions de dollars en 2018) et de 392 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (401 millions de dollars en 2018) lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires de Loblaw a augmenté de 336 millions de dollars, ou 2,3 %, au troisième trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 14 655 millions de dollars, en raison essentiellement d'une augmentation de 315 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail. La hausse découle également d'une amélioration de 35 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Services financiers attribuable à une hausse des produits d'intérêts et des commissions d'interchange et à l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 315 millions de dollars, ou 2,2 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018, et il tient compte du chiffre d'affaires de 10 423 millions de dollars (10 272 millions de dollars en 2018) du secteur de l'alimentation au détail et de celui de 3 997 millions de dollars (3 833 millions de dollars en 2018) du secteur des pharmacies au détail.

Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 226 millions de dollars, ou 1,6 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,1 % pour le trimestre. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable du moment du congé de l'Action de grâce, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté d'environ 1,0 %. La taille du panier d'épicerie s'est accrue alors que l'achalandage en magasin a baissé au cours du trimestre;
- l'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw a été modérément inférieur (légèrement inférieur en 2018) à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 4,1 % (inflation de 0,3 % en 2018), calculée selon l'IPC. L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw;
- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 4,1 % au cours du trimestre. Le moment du congé de l'Action de grâce a eu une incidence négligeable sur le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail du troisième trimestre de 2019.
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a augmenté de 5,3 %;
 - le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 3,1 %.

Rapport de gestion

Au cours des 12 derniers mois, 20 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 9 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie en pieds carrés du secteur Vente au détail de 0,4 million de pieds carrés, ou 0,6 %.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires de Loblaw s'est établi à 36 447 millions de dollars, en hausse de 972 millions de dollars, ou 2,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018, en raison du secteur Vente au détail. La hausse découle également d'une amélioration de 113 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Services financiers attribuable à une hausse des produits d'intérêts et des commissions d'interchange et à l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile*.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 918 millions de dollars, ou 2,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 35 778 millions de dollars. Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 682 millions de dollars, ou 2,0 %. Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail s'est établi à 25 796 millions de dollars (25 219 millions de dollars en 2018) et le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail s'est chiffré à 9 982 millions de dollars (9 641 millions de dollars en 2018). L'augmentation du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail enregistrée pour l'exercice à ce jour s'explique principalement par la croissance de 0,8 % du chiffre d'affaires des magasins comparables. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable du moment du congé de l'Action de grâce, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté d'environ 1,2 % en 2019. Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 3,5 %, en raison de l'augmentation de 3,9 % du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance, ce qui reflète l'incidence défavorable de la poursuite de la réforme du réseau de la santé. Le chiffre d'affaires tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 3,2 %. Le moment du congé de l'Action de grâce a eu une incidence négligeable sur le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail pour l'exercice 2019 à ce jour.

Les échanges de cartes Loblaw se sont traduits par la remise aux clients de produits gratuits d'une valeur d'environ 1 million de dollars au troisième trimestre de 2019 et d'environ 4 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, montant pour lequel une provision avait été comptabilisée au quatrième trimestre de 2017. Ces échanges n'ont pas eu d'incidence favorable sur le chiffre d'affaires ou la performance financière de Loblaw, et la direction de Loblaw n'estime pas qu'ils ont eu une incidence importante sur le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 98 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 688 millions de dollars. La hausse tient compte de l'incidence favorable d'environ 104 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 28 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée à la scission. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure ces incidences, a augmenté de 22 millions de dollars, en raison de l'amélioration de 36 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par l'incidence défavorable nette de 14 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement dont il est question ci-dessous :

- l'amélioration de 36 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable essentiellement au secteur Vente au détail, y compris l'apport positif de 15 millions de dollars de la consolidation des franchises, en partie contrebalancée par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers;
- l'incidence défavorable nette de 14 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence défavorable d'un ajustement de 4 millions de dollars lié au programme de carte Loblaw comptabilisée à l'exercice précédent;

facteurs en partie contrebalancés par

- l'incidence favorable de 6 millions de dollars des coûts de transaction et autres coûts connexes liés à la scission de Propriétés de Choix comptabilisés à l'exercice précédent.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 251 millions de dollars comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018 pour s'établir à 1 723 millions de dollars. La hausse tient compte de l'incidence favorable d'environ 261 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 70 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée à la scission. Le résultat d'exploitation, normalisé afin d'exclure ces incidences, a augmenté de 60 millions de dollars en raison de l'amélioration de 80 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par l'incidence défavorable nette de 20 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 80 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement au secteur Vente au détail, y compris l'apport positif de 36 millions de dollars de la consolidation des franchises, ce qui a été en partie contrebalancé par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers;
 - l'incidence nette défavorable de 20 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, notamment :
 - l'incidence défavorable de 36 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence défavorable de 20 millions de dollars de la comptabilisation, à l'exercice précédent, des produits qui ont découlé de la réduction progressive des activités de services bancaires des *Services financiers le Choix du Président*;
- facteurs en partie contrebalancés par
- l'incidence favorable d'une reprise de 19 millions de dollars sur la provision au titre des stocks inscrite à l'exercice précédent attribuable à la réforme du réseau de la santé;
 - l'incidence favorable de 15 millions de dollars se rapportant à une question d'ordre réglementaire liée à des périodes précédentes.

Montant ajusté du BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw s'est établi à 1 490 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 432 millions de dollars, ou 40,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2018, et il tient compte de l'incidence favorable d'environ 382 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, a augmenté de 50 millions de dollars, ou 4,7 %, en raison essentiellement de l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par la performance du secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail s'est établi à 1 452 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 435 millions de dollars par rapport à celui inscrit au troisième trimestre de 2018, et il tient compte de l'incidence favorable d'environ 382 millions de dollars de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail, normalisé afin d'exclure cette incidence, a augmenté de 53 millions de dollars, ou 5,2 %, au troisième trimestre de 2019, y compris l'incidence favorable de 20 millions de dollars de la consolidation des franchises, et il découle de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives.

Rapport de gestion

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 29,6 %, en hausse de 50 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2018. Exclusion faite de la consolidation des franchises, la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 27,4 %, inchangée comparativement à celle inscrite au troisième trimestre de 2018. Les marges ont subi l'incidence défavorable du secteur des pharmacies au détail, alors que les marges du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées stables.
- Les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 100 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2018. Les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, normalisés pour exclure l'incidence de l'IFRS 16 et la consolidation des franchises, ont augmenté de 33 millions de dollars et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,1 %, ce qui représente une amélioration de 10 points de base comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2018, attribuable essentiellement aux initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a diminué de 3 millions de dollars comparativement à celui inscrit au trimestre correspondant de 2018, en raison essentiellement de l'augmentation des charges d'exploitation, y compris les coûts découlant des investissements dans la stratégie numérique, et de la hausse des coûts au sein du programme de fidélisation attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit, en partie contrebalancées par la hausse des produits.

Au troisième trimestre de 2019, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ tient compte d'un profit de 2 millions de dollars (perte de 2 millions de dollars en 2018) lié à la cession-bail d'immeubles à Propriétés de Choix.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw a augmenté de 1 074 millions de dollars, comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018 pour s'établir à 3 701 millions de dollars, et il tient compte de l'incidence favorable d'environ 954 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾, normalisé afin d'exclure l'incidence de l'IFRS 16, a augmenté de 120 millions de dollars, en raison essentiellement de l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par celle du secteur Services financiers.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a augmenté de 1 088 millions de dollars pour s'établir à 3 565 millions de dollars, et il tient compte de l'incidence favorable d'environ 954 millions de dollars de l'IFRS 16. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail, normalisé afin d'exclure cette incidence, a augmenté de 134 millions de dollars, ou 5,4 %, y compris l'incidence favorable de 50 millions de dollars de la consolidation des franchises, et il découle de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 29,7 %, en hausse de 40 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2018. Exclusion faite de la consolidation des franchises, la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 27,6 %, en baisse de 10 points de base comparativement à celle inscrite à la période correspondante de 2018. Les marges ont subi l'incidence défavorable du secteur des pharmacies au détail, tandis que les marges du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées stables.
- Les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 257 millions de dollars comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2018. Les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, normalisés pour exclure l'incidence de l'IFRS 16 et la consolidation des franchises, ont augmenté de 71 millions de dollars et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,4 %, ce qui représente une amélioration de 20 points de base comparativement à ceux inscrits en 2018, attribuable essentiellement aux initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a diminué de 14 millions de dollars comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2018, en raison de la hausse des coûts au sein du programme de fidélisation attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit et de l'augmentation des charges d'exploitation, y compris les coûts découlant des investissements dans la stratégie numérique, en partie contrebalancées par la hausse des produits.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ tient compte également d'un profit de 7 millions de dollars (perte de 2 millions de dollars en 2018) lié à la cession-bail d'immeubles à Propriétés de Choix.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de Loblaw ont augmenté de 316 millions de dollars, ou 68,8 %, au troisième trimestre de 2019 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 775 millions de dollars, et ils tiennent compte de l'incidence défavorable d'environ 278 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable de la hausse d'environ 28 millions de dollars de l'amortissement liée à la scission. Au troisième trimestre de 2019, l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisée pour exclure ces incidences, a été de 10 millions de dollars et découle essentiellement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux TI.

Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 794 millions de dollars, ou 69,6 %, comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2018 pour s'établir à 1 935 millions de dollars, et ils tiennent compte de l'incidence défavorable d'environ 693 millions de dollars de l'IFRS 16 et de l'incidence défavorable d'environ 70 millions de dollars de la hausse de l'amortissement liée à la scission. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, normalisés afin d'exclure ces incidences, ont augmenté de 31 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et de l'augmentation des actifs liés aux TI.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 157 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 (161 millions de dollars en 2018) et de 392 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (401 millions de dollars en 2018) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Rapport de gestion

Autres questions liées à Loblaw

Scission de Propriétés de Choix et incidence sur les résultats de Loblaw En raison de la réorganisation, les bâtiments détenus par Propriétés de Choix et loués à Loblaw sont comptabilisés à titre de contrats de location par Loblaw et non plus à titre de bâtiments détenus. Les composantes des bâtiments liées à ces contrats de location découlant de la scission sont classées à titre d'améliorations locatives et amorties sur ce qui correspond à la période la moins longue entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité, jusqu'à un maximum de 25 ans. La durée résiduelle moyenne des contrats de location se rapportant à ces améliorations locatives est d'environ 10 ans. En 2019, l'incidence de ce changement devrait se traduire par une hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles annuels d'environ 85 millions de dollars en regard de 2018. Les résultats financiers de Loblaw rendent compte d'une hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 28 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2019 (70 millions de dollars pour l'exercice à ce jour).

Processus et efficience Loblaw continue de mettre en œuvre son plan pluriannuel lancé en 2018 dans le but d'améliorer les processus et de réaliser des gains d'efficience dans l'ensemble des infrastructures de l'administration, des magasins et du réseau de distribution. De nombreuses initiatives sont en cours afin d'atténuer la complexité et les coûts des activités commerciales en vue de mettre sur pied une structure opérationnelle à faible coût qui permettra à Loblaw de continuer à investir dans ses secteurs de croissance stratégiques. La direction de Loblaw prévoit engager des dépenses d'investissement et comptabiliser des charges de restructuration et autres charges afférentes à ces initiatives en 2019 et par la suite. Loblaw a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes d'environ 22 millions de dollars au troisième trimestre de 2019 (50 millions de dollars pour l'exercice à ce jour) liées essentiellement à des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficience.

Consolidation des franchises Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du troisième trimestre de 2019, 444 de ces magasins avaient été consolidés aux fins comptables aux termes d'un contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise ») qui est entré en vigueur en 2015.

Loblaw convertira les franchises au contrat de franchise à l'expiration de leur contrat actuellement en vigueur, après quoi toutes les franchises auront été consolidées. Le tableau qui suit présente l'incidence totale de la consolidation des franchises dont rendent compte les résultats consolidés de la société :

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	424	352	400	310
Ajouter : Nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période	20	27	44	69
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période	444	379	444	379
Chiffre d'affaires	420 \$	331 \$	1 020 \$	784 \$
Résultat d'exploitation	21	6	49	13
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	45	25	107	57
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	24	19	58	44
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	19	8	41	15

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par le résultat d'exploitation présenté dans le tableau ci-dessus, puisque le bénéfice connexe découle surtout des participations ne donnant pas le contrôle.

Loblaw s'attend²⁾ à ce que les nouvelles franchises consolidées et les franchises actuellement consolidées donnent lieu à des produits d'environ 1 345 millions de dollars, à un montant ajusté du BAIIA¹⁾ d'environ 135 millions de dollars, à des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles d'environ 80 millions de dollars et à un bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle d'environ 45 millions de dollars pour l'exercice 2019.

RÉSULTATS SECTORIELS DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX

(en millions de dollars, sauf indication contraire)								
Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	324 \$	315 \$	9 \$	2,9 %	971 \$	825 \$	146 \$	17,7 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	434 \$	117 \$	317 \$	270,9 %	1 546 \$	23 \$	1 523 \$	6 621,7 %
(Perte nette) bénéfice net	(211) \$	62 \$	(273) \$	(440,3) %	(875) \$	368 \$	(1 243) \$	(337,8) %
Fonds provenant des activités d'exploitation ^{1), ii)}	174 \$	170 \$	4 \$	2,4 %	514 \$	432 \$	82 \$	19,0 %

- i) Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprennent un ajustement de la juste valeur des parts échangeables.
 ii) Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément au livre blanc sur les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des IFRS publié par l'Association des biens immobiliers du Canada en février 2019.

Produits Les produits ont augmenté de 9 millions de dollars, ou 2,9 %, au troisième trimestre de 2019 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018 pour s'établir à 324 millions de dollars, et ils tiennent compte d'un montant de 190 millions de dollars (183 millions de dollars en 2018) provenant des locataires du secteur Vente au détail de Loblaw. L'augmentation découle essentiellement de ce qui suit :

- les produits supplémentaires tirés des immeubles acquis en 2018 et en 2019 et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés;
- l'augmentation des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation d'immeubles existants.

Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont établis à 971 millions de dollars, en hausse de 146 millions de dollars, ou 17,7 %, comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2018, et ils tiennent compte d'un montant de 572 millions de dollars (564 millions de dollars en 2018) provenant des locataires du secteur Vente au détail de Loblaw. L'augmentation des produits enregistrée découle essentiellement de ce qui suit :

- les produits supplémentaires de 132 millions de dollars tirés des immeubles de placement inclus dans l'acquisition de CREIT;
- l'augmentation des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation d'immeubles existants;
- les produits supplémentaires tirés d'immeubles acquis en 2018 et en 2019 et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés;

facteurs en partie contrebalancés par

- une diminution des paiements au titre des résiliations de baux effectués par Loblaw.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 434 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 317 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2018. L'augmentation découle essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable de 312 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables ») attribuable à la hausse du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2019;
- l'augmentation des charges d'intérêts découlant essentiellement de l'amortissement accéléré des frais de placement de titres d'emprunt associés au remboursement de l'emprunt à terme au troisième trimestre de 2019.

Rapport de gestion

Pour l'exercice à ce jour, des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 1 546 millions de dollars, en hausse de 1 523 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2018. L'augmentation découle essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable de 1 518 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts échangeables attribuable à la hausse considérable du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix en 2019;
- l'augmentation des charges d'intérêts découlant de l'émission de nouveaux titres d'emprunt dans le cadre de l'acquisition de CREIT, y compris des débentures non garanties de premier rang, des emprunts à terme et des prélèvements effectués sur la facilité de crédit consortiale, ainsi que les charges d'intérêts sur la dette prise en charge à l'acquisition de CREIT;

facteurs en partie contrebalancés par

- une charge liée à l'amortissement accéléré de la prime sur la dette de 37 millions de dollars à la conversion des parts de société en commandite de catégorie C en 2018.

(Perte nette) bénéfice net La perte nette s'est établie à 211 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, ce qui représente un recul de 273 millions de dollars comparativement au résultat inscrit au troisième trimestre de 2018, attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'incidence défavorable de l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières dont il est question ci-dessus;

facteur en partie contrebalancé par

- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
- l'augmentation du résultat d'exploitation net provenant des produits supplémentaires dont il est question ci-dessus;
- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, des coûts d'acquisition et autres coûts liés à l'acquisition de CREIT.

Pour l'exercice à ce jour, la perte nette s'est établie à 875 millions de dollars, ce qui représente un recul de 1 243 millions de dollars comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2018, attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'incidence défavorable de l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières dont il est question ci-dessus;

facteur en partie contrebalancé par

- l'incidence favorable, d'un exercice à l'autre, des coûts d'acquisition et autres coûts liés à l'acquisition de CREIT;
- l'augmentation du résultat d'exploitation net tiré d'immeubles de placement acquis dans le cadre de l'acquisition de CREIT;
- l'incidence favorable d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement.

Fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 174 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 4 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du résultat d'exploitation net qui a découlé des immeubles acquis en 2018 et en 2019 et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés.

Pour l'exercice à ce jour, les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 514 millions de dollars, en hausse de 82 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2018. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du résultat d'exploitation net qui a découlé du portefeuille acquis, en partie contrebalancée par des charges d'intérêts plus élevées découlant de l'acquisition de CREIT.

Autres questions liées à Propriétés de Choix

Opérations sur les immeubles de placement Au troisième trimestre de 2019, Propriétés de Choix a cédé à un tiers un portefeuille de 30 immeubles répartis partout au Canada, pour une contrepartie globale de 426 millions de dollars. Le portefeuille comprenait 27 immeubles de commerce de détail autonomes de Loblaw et 3 centres de distribution de Loblaw.

De plus, Propriétés de Choix a vendu un immeuble de détail situé à Cowansville, au Québec, lequel faisait l'objet d'un contrat de location conclu avec Loblaw, pour 1 million de dollars, à l'exclusion des coûts de transaction. En parallèle avec la vente, Propriétés de Choix a comptabilisé une résiliation de bail de 2 millions de dollars lors de la cession qui a été réglée en trésorerie.

Au troisième trimestre de 2019, Propriétés de Choix a acquis de Loblaw la totalité de la participation véritable dans un immeuble de placement situé à Langford, en Colombie-Britannique, pour un prix d'achat global de 23 millions de dollars, à l'exclusion des coûts de transaction, représentant une contrepartie en trésorerie.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les			40 semaines closes les		
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	Variation	5 oct. 2019	6 oct. 2018	Variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 913 \$	1 487 \$	426 \$	1 521 \$	2 034 \$	(513) \$
Entrées (sorties) nettes liées aux :						
Activités d'exploitation	1 053	1 205	(152)	3 283	2 264	1 019
Activités d'investissement	(460)	(236)	(224)	(987)	(2 139)	1 152
Activités de financement	(1 012)	(603)	(409)	(2 323)	(309)	(2 014)
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1	—	1	1	3	(2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 495 \$	1 853 \$	(358) \$	1 495 \$	1 853 \$	(358) \$

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 053 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en baisse de 152 millions de dollars comparativement à celles inscrites au troisième trimestre de 2018. La diminution des entrées nettes liées aux activités d'exploitation tient compte d'une incidence favorable attribuable à la mise en œuvre de l'IFRS 16, laquelle a eu un effet compensatoire sur les sorties nettes liées aux activités de financement. Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation, normalisées pour exclure l'incidence de l'IFRS 16, ont diminué essentiellement en raison de la variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et d'une hausse de l'impôt sur le résultat payé, facteurs contrebalancés par l'augmentation du bénéfice en trésorerie.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 3 283 millions de dollars, en hausse de 1 019 millions de dollars comparativement à celles inscrites à la période correspondante de 2018. L'augmentation des entrées nettes liées aux activités d'exploitation tient compte d'une incidence favorable attribuable à la mise en œuvre de l'IFRS 16, laquelle a eu un effet compensatoire sur les sorties nettes liées aux activités de financement. Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation, normalisées pour exclure l'incidence de l'IFRS 16, ont augmenté en raison essentiellement de l'augmentation du bénéfice en trésorerie et de la variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des provisions.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 460 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 224 millions de dollars comparativement au montant inscrit au troisième trimestre de 2018. L'augmentation des sorties nettes liées aux activités d'investissement s'explique essentiellement par une variation défavorable des placements à court terme, en partie contrebalancée par une variation favorable des dépôts de garantie.

Rapport de gestion

Pour l'exercice 2019 à ce jour, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 987 millions de dollars, en baisse de 1 152 millions de dollars comparativement au montant inscrit à la période correspondante de 2018. La diminution d'un exercice à l'autre des sorties nettes liées aux activités d'investissement s'explique essentiellement par les sorties nettes liées à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix au cours de l'exercice précédent et par une variation favorable des dépôts de garantie, en partie contrebalancées par une variation défavorable des placements à court terme.

Le tableau suivant résume les dépenses d'investissement de la société pour chaque secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les			40 semaines closes les		
	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	Variation
Weston Foods	55 \$	61 \$	(6) \$	124 \$	121 \$	3 \$
Loblaw	397	300	97	780	656	124
Propriétés de Choix	27	84	(57)	108	196	(88)
Autres	3	—	3	3	—	3
Total des dépenses d'investissement	482 \$	445 \$	37 \$	1 015 \$	973 \$	42 \$

Sorties nettes liées aux activités de financement Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 1 012 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, en hausse de 409 millions de dollars comparativement au montant inscrit au troisième trimestre de 2018. Les sorties nettes liées aux activités de financement, normalisées pour tenir compte de l'incidence de l'IFRS 16, ont augmenté en raison de la hausse des remboursements nets effectués sur la dette de Propriétés de Choix, des remboursements plus élevés sur la dette à court terme et de la hausse des rachats d'actions ordinaires de Loblaw, facteurs en partie contrebalancés par le produit tiré de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix et par la baisse des intérêts payés.

Pour l'exercice 2019 à ce jour, les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 2 323 millions de dollars, en hausse de 2 014 millions de dollars comparativement au montant inscrit à la période correspondante de 2018. La hausse d'un exercice à l'autre des sorties nettes liées aux activités de financement, normalisée pour tenir compte de l'incidence de l'IFRS 16, s'explique essentiellement par la hausse des remboursements nets sur la dette à long terme de Propriétés de Choix effectués au cours de l'exercice considéré et par les remboursements plus élevés sur la dette à court terme, en partie contrebalancés par le produit tiré de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix, par le produit tiré des émissions de parts de Propriétés de Choix et par la baisse des rachats d'actions ordinaires de Loblaw.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de la société sont décrites à la rubrique « Composantes de la dette totale » du présent rapport de gestion.

Flux de trésorerie disponibles¹⁾ La définition des flux de trésorerie disponibles¹⁾ a été modifiée au premier trimestre de 2019 afin que la normalisation exclue l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 16. Les paiements au titre de la location ont été déduits du calcul, ce qui a pour résultat que l'IFRS 16 n'a eu aucune incidence sur la mesure.

(en millions de dollars) Pour les périodes closes aux dates indiquées	16 semaines closes les			40 semaines closes les		
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	Variation	5 oct. 2019	6 oct. 2018	Variation
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 053 \$	1 205 \$	(152) \$	3 283 \$	2 264 \$	1 019 \$
Moins : Intérêts payés	254	485	(231)	710	768	(58)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	357	336	21	714	704	10
Entrées d'immobilisations incorporelles	125	109	16	301	269	32
Paielements au titre de la location, montant net ⁱ⁾	202	—	202	595	—	595
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	115 \$	275 \$	(160) \$	963 \$	523 \$	440 \$

i) Comprend les loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives, déduction faite des paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement.

Au troisième trimestre de 2019, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ ont diminué de 160 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au troisième trimestre de 2018 pour s'établir à 115 millions de dollars. Cette baisse des flux de trésorerie disponibles¹⁾ découle essentiellement de la diminution des entrées nettes liées aux activités d'exploitation, en partie contrebalancée par la diminution des intérêts payés.

Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ se sont établis à 963 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 440 millions de dollars comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2018. Cette hausse des flux de trésorerie disponibles¹⁾ découle essentiellement de l'augmentation des entrées nettes liées aux activités d'exploitation et de la diminution des intérêts payés, en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses d'investissement.

SITUATION DE TRÉSORERIE

La société (à l'exclusion de Loblaw et de Propriétés de Choix) s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La société (à l'exclusion de Loblaw et de Propriétés de Choix) n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

Loblaw s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. Le secteur Services financiers prévoit obtenir du financement à long terme pour son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets et de certificats de placement garanti (« CPG ») de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« Eagle »).

Propriétés de Choix prévoit obtenir du financement à long terme, en vue de l'acquisition de propriétés, essentiellement en émettant des titres de capitaux propres et des débentures non garanties.

Voir la rubrique « Flux de trésorerie » du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

Rapport de gestion

Total de la dette Le tableau qui suit présente le total de la dette sur laquelle la direction exerce un suivi :

(en millions de dollars)	5 oct. 2019				Aux 6 oct. 2018				31 décembre 2018			
	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres/intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres/intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres/intersectoriel	Total
Dette bancaire	152 \$	— \$	— \$	152 \$	266 \$	— \$	— \$	266 \$	56 \$	— \$	— \$	56 \$
Dette à court terme	550	—	702	1 252	690	—	652	1 342	915	—	664	1 579
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	994	699	—	1 693	1 995	380	—	2 375	847	496	—	1 343
Dette à long terme ⁱ⁾	6 105	5 833	915	12 853	5 482	6 807	915	13 204	6 379	6 681	915	13 975
Certains autres passifs ⁱⁱ⁾	56	—	426	482	48	—	—	48	48	—	—	48
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments de la dette dont il est question ci-dessus	—	—	(459)	(459)	—	—	(515)	(515)	—	—	(556)	(556)
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	7 857 \$	6 532 \$	1 584 \$	15 973 \$	8 481 \$	7 187 \$	1 052 \$	16 720 \$	8 245 \$	7 177 \$	1 023 \$	16 445 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 306 \$	1 \$	(516) \$	791 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Obligations locatives	7 706	6	(3 562)	4 150	—	—	—	—	—	—	—	—
Total de la dette, compte tenu du total des obligations locatives	16 869 \$	6 539 \$	(2 494) \$	20 914 \$	8 481 \$	7 187 \$	1 052 \$	16 720 \$	8 245 \$	7 177 \$	1 023 \$	16 445 \$

- i) Avant la mise en œuvre de l'IFRS 16, la dette à long terme au 6 octobre 2018 et au 31 décembre 2018 tenait compte d'obligations découlant de contrats de location-financement de 546 millions de dollars et de 535 millions de dollars, respectivement.
- ii) Comprend un passif financier de 426 millions de dollars comptabilisé en raison de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix.

La direction vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux d'une société dont le profil d'entreprise est doté de notations élevées. Dans « Autres et intersectoriel », la société (à l'exclusion de Loblaw et de Propriétés de Choix) détient un montant de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme et, par conséquent, elle surveille ses niveaux d'endettement sur la base du montant net de sa dette. La société (à l'exclusion de Loblaw et de Propriétés de Choix) a une dette totale, compte non tenu des obligations locatives, de 1 584 millions de dollars (1 052 millions de dollars au 6 octobre 2018 et 1 023 millions de dollars au 31 décembre 2018) ainsi qu'une trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 609 millions de dollars (667 millions de dollars au 6 octobre 2018 et 612 millions de dollars au 31 décembre 2018), donnant lieu à une dette nette de 975 millions de dollars (385 millions de dollars au 6 octobre 2018 et 411 millions de dollars au 31 décembre 2018).

La direction de Loblaw se concentre sur la gestion de sa structure du capital pour chacun de ses secteurs d'exploitation, de manière à s'assurer que leur structure du capital convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités.

- Loblaw vise à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. Loblaw suit de près le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA ¹⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement. À la clôture du troisième trimestre de 2019, le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA ¹⁾ sur une base annuelle du secteur Vente au détail de Loblaw a augmenté comparativement à celui inscrit au troisième trimestre de 2018 et à la clôture de l'exercice 2018, en raison essentiellement de l'augmentation de la dette du secteur Vente au détail qui a découlé de la hausse des obligations locatives attribuable à la mise en œuvre de l'IFRS 16. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par la hausse du BAIIA ajusté ¹⁾ qui a également résulté de la mise en œuvre de l'IFRS 16.

- Les objectifs de gestion du capital de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Propriétés de Choix vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiducies de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié.

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture du troisième trimestre et les ont respectées pour l'exercice 2019 à ce jour.

La Banque PC et Propriétés de Choix respectaient toutes les exigences réglementaires applicables à la clôture du troisième trimestre et les a respectées pour l'exercice 2019 à ce jour.

COMPOSANTES DE LA DETTE TOTALE

Débetures Le tableau qui suit présente un résumé des débetures émises ou prises en charge au cours des périodes closes aux dates indiquées :

			40 semaines closes les	
			5 oct. 2019	6 oct. 2018
(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Montant en capital	Montant en capital
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix				
– Série I	3,01 %	21 mars 2022	— \$	300 \$
– Série J	3,55 %	10 janvier 2025	—	350
– Série K	3,56 %	9 septembre 2024	—	550
– Série L	4,18 %	8 mars 2028	—	750
– Série M	3,53 %	11 juin 2029	750	—
– Série A-C	3,68 %	24 juillet 2018	—	125
– Série B-C	4,32 %	15 janvier 2021	—	100
– Série C-C	2,56 %	30 novembre 2019	—	100
– Série D-C	2,95 %	18 janvier 2023	—	125
Total des débetures émises			750 \$	2 400 \$

Aucune débeture n'a été émise ou prise en charge aux troisièmes trimestres de 2019 et de 2018.

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente un résumé des débentures et des facilités de crédit à terme non garanties remboursées au cours des périodes closes aux dates indiquées :

			16 semaines closes les		40 semaines closes les	
			5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital
Billets de Corporation Shoppers Drug Mart	2,36 %	24 mai 2018	— \$	— \$	— \$	275 \$
Emprunt à terme de Les Compagnies Loblaw Limitée ⁱⁱ⁾	Variable	28 mars 2019	—	48	—	48
Emprunt à terme de Les Compagnies Loblaw Limitée ⁱⁱ⁾	Variable	28 mars 2019	—	250	—	250
Débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix						
– Série A-C	3,68 %	24 juillet 2018	—	125	—	125
– Série A	3,55 %	5 juillet 2018 ⁱⁱⁱ⁾	—	—	—	400
– Série 7	3,00 %	20 septembre 2019 ⁱⁱⁱ⁾	200	—	200	—
– Série C-C	2,56 %	30 novembre 2019 ⁱⁱⁱ⁾	100	—	100	—
Emprunt à terme de Propriétés de Choix ^{iv)}	Variable	4 mai 2022	—	—	175	—
Emprunt à terme de Propriétés de Choix ^{iv)}	Variable	4 mai 2023	400	—	625	—
Total des débentures et des facilités de crédit à terme non garanties remboursées			700 \$	423 \$	1 100 \$	1 098 \$

- i) La facilité de crédit à terme non garantie de Loblaw portant intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %, a été remboursée le 29 août 2018.
- ii) La facilité de crédit à terme non garantie de Loblaw portant intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,13 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,13 %, a été remboursée le 29 août 2018.
- iii) Les débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix de série A ont été remboursées le 12 février 2018 et celles de série 7 et de série C-C, le 27 juin 2019.
- iv) La facilité de crédit à terme de Propriétés de Choix portant intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %, a été remboursée le 11 juin 2019.
- v) La facilité de crédit à terme de Propriétés de Choix portant intérêt à des taux variables correspondant soit au taux préférentiel majoré de 0,45 %, soit au taux des acceptations bancaires majoré de 1,45 %, a été remboursée le 11 juin 2019 et le 30 septembre 2019.

Facilités de crédit engagées Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Date d'échéance	5 oct. 2019		Aux 6 oct. 2018		31 déc. 2018	
		Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé	Crédit disponible	Prélevé
Facilité de crédit engagée de Loblaw	10 juin 2021	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$	1 000 \$	— \$
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	4 mai 2023	1 500	117	1 500	340	1 500	325
Total des lignes de crédit engagées		2 500 \$	117 \$	2 500 \$	340 \$	2 500 \$	325 \$

Fiducies de titrisation indépendantes Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

(en millions de dollars)	5 oct. 2019	Aux 6 oct. 2018 31 déc. 2018	
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD}	1 000 \$	1 150 \$	750 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	550	690	915
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 550 \$	1 840 \$	1 665 \$

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle se conformait à cette exigence à la clôture du troisième trimestre de 2019 et s'y est conformée pour l'exercice 2019 à ce jour.

Au troisième trimestre de 2019, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars, échéant le 17 juillet 2024 et portant intérêt à un taux moyen pondéré de 2,28 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 250 millions de dollars ont été réglés, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une perte liée à la juste valeur réalisée de 8 millions de dollars et à un taux d'intérêt effectif net de 2,94 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Au troisième trimestre de 2018, *Eagle* a émis des billets à terme de premier rang et subordonnés de 250 millions de dollars qui arrivent à échéance le 17 juillet 2023 et portent intérêt à un taux moyen pondéré de 3,10 %. Dans le cadre de cette émission, des contrats à terme sur obligations de 250 millions de dollars ont été réglés, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une perte liée à la juste valeur réalisée de 1 million de dollars et à un taux d'intérêt effectif net de 3,15 % sur les billets d'*Eagle* émis.

Rapport de gestion

Fiducies de financement indépendantes À la clôture du troisième trimestre de 2019, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 501 millions de dollars (545 millions de dollars au 6 octobre 2018 et 536 millions de dollars au 31 décembre 2018) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. Loblaw accorde un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 6 octobre 2018 et au 31 décembre 2018) sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes, correspondant à au moins 10 % (au moins 10 % au 6 octobre 2018 et au 31 décembre 2018) du capital des prêts en cours.

Au deuxième trimestre de 2019, Loblaw a renouvelé la facilité de crédit engagée renouvelable liée aux fiducies de financement indépendantes et l'a prorogée jusqu'au 27 mai 2022.

Dettes liées au contrat à livrer sur actions En 2001, Weston Holdings Limited (« WHL ») a conclu un contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw à un prix à terme initial de 48,50 \$ l'action ordinaire de Loblaw, prix qui a augmenté aux termes du contrat pour s'établir à 122,44 \$ (117,23 \$ au 6 octobre 2018 et 118,42 \$ au 31 décembre 2018) l'action ordinaire de Loblaw à la clôture du troisième trimestre de 2019. Ce contrat arrive à échéance en 2031 et WHL peut régler le passif en tout temps avec les 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw. L'obligation de WHL en vertu de ce contrat à livrer est garantie par les actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. WHL comptabilise une charge ou un produit hors trésorerie qu'elle inclut dans le montant consolidé des charges d'intérêts nettes et autres charges financières au titre de l'ajustement à la juste valeur du contrat à livrer de WHL visant 9,6 millions d'actions. Cet ajustement est un élément hors trésorerie résultant des fluctuations du cours des actions sous-jacentes de Loblaw appartenant à WHL. WHL ne comptabilise aucune variation du cours associée aux actions ordinaires de Loblaw qu'elle détient.

Le tableau qui suit présente un résumé de la dette de la société (à l'exclusion de Loblaw et de Propriétés de Choix) inscrite au poste « Autres et intersectoriel » :

		5 oct. 2019	Aux 6 oct. 2018	31 déc. 2018
(en millions de dollars)	Date d'échéance			
Série A	2031	466 \$	466 \$	466 \$
Série B	Remboursables à vue	702	652	664
Juste valeur des dérivés financiers liés à la dette ci-dessus	s. o.	(459)	(515)	(556)
Dettes liées au contrat à livrer sur actions ⁱ⁾		709 \$	603 \$	574 \$
Débetures	2024 à 2033	450	450	450
Certains autres passifs ⁱⁱ⁾		426	—	
Coûts de transaction et autres		(1)	(1)	(1)
Autres et intersectoriel – dette		1 584 \$	1 052 \$	1 023 \$

i) WHL peut régler le passif en tout temps avec les 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw.

ii) Représente un passif financier de 426 millions de dollars comptabilisé en raison de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix.

SITUATION FINANCIÈRE

	5 oct. 2019 ⁱⁱ⁾	Aux 6 oct. 2018	31 déc. 2018
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle ¹⁾	16,8 %	12,8 %	12,7 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ^{1), i)}	10,4 %	11,7 %	12,0 %

- i) Tient compte de l'incidence annualisée de l'IFRS 16. Le montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt¹⁾ devrait augmenter d'environ 0,1 milliard de dollars sur une base annualisée en raison des changements dans la présentation des charges de loyers de la société.
- ii) Les capitaux propres d'ouverture et le capital d'ouverture tiennent compte de la mise en œuvre de l'IFRS 16 dans le calcul des capitaux propres moyens et du capital moyen, respectivement.

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle¹⁾ avait augmenté à la clôture du troisième trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit à la clôture du troisième trimestre de 2018 et à la clôture de l'exercice 2018, en raison essentiellement de la scission de Propriétés de Choix et de l'augmentation du bénéfice, ainsi que de la diminution des résultats non distribués attribuable à la mise en œuvre de l'IFRS 16.

Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle¹⁾ avait diminué à la clôture du troisième trimestre de 2019 comparativement à celui inscrit à la clôture du troisième trimestre de 2018 et à la clôture de l'exercice 2018, en raison essentiellement de l'augmentation de la dette moyenne qui a découlé de l'augmentation des obligations locatives attribuable à la mise en œuvre de l'IFRS 16. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par la hausse du montant ajusté du résultat d'exploitation¹⁾ après impôt, laquelle est également attribuable à l'IFRS 16.

NOTATION

Au troisième trimestre de 2019, Standard and Poor's a confirmé les notations et les perspectives de crédit attribuées à GWL, à Loblaw et à Propriétés de Choix, et Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a confirmé les notations et la tendance attribuées à Propriété de Choix.

Après la clôture du troisième trimestre de 2019, DBRS a confirmé les notations et la tendance de GWL et a confirmé les notations et modifié la tendance de Loblaw pour la faire passer de stable à positive.

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de GWL :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débentures	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de Loblaw :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Positive	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Positive	BBB	s. o.
Autres billets et débentures	BBB	Positive	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3	Positive	P-3 (élevé)	s. o.

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de Propriétés de Choix :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Déventures non garanties de premier rang	BBB	Stable	BBB	s. o.

CAPITAL SOCIAL

Capital social ordinaire Le tableau qui suit résume l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les				40 semaines closes les			
	5 oct. 2019		6 oct. 2018		5 oct. 2019		6 oct. 2018	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	153 568 888	2 782 \$	128 004 251	230 \$	153 370 108	2 766 \$	127 905 581	221 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	322 709	30	—	—	523 114	46	100 298	9
Rachetées et annulées	—	—	(566 962)	(2)	(1 625)	—	(568 590)	(2)
Émises et en circulation à la clôture de la période	153 891 597	2 812 \$	127 437 289	228 \$	153 891 597	2 812 \$	127 437 289	228 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(81 576)	1 \$	(129 796)	— \$	(120 305)	— \$	(228 803)	— \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	(10 000)	—	—	—	(60 000)	(1)	—	—
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	2 339	—	9 221	—	91 068	2	108 228	—
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(89 237)	1 \$	(120 575)	— \$	(89 237)	1 \$	(120 575)	— \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	153 802 360	2 813 \$	127 316 714	228 \$	153 802 360	2 813 \$	127 316 714	228 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	153 616 739		127 702 237		153 469 027		127 746 599	

Programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾	5 oct. 2019	6 oct. 2018 ³⁾
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR (nombre d'actions)	10 000	—	60 000	—
Rachetées en vue du règlement courant d'UAD (nombre d'actions)	29 524	2 961	60 880	17 667
Rachetées et annulées (nombre d'actions)	—	566 962	—	568 590
Contrepartie en trésorerie payée				
Rachetées et détenues en fiducie	(1) \$	— \$	(6) \$	— \$
Rachetées et réglées	(3)	—	(6)	(2)
Rachetées et annulées	—	(56)	—	(56)
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	— \$	96 \$	5 \$	96 \$
Diminution du capital social	— \$	2 \$	— \$	2 \$

Au deuxième trimestre de 2019, GWL a renouvelé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation visant un nombre maximal de 7 676 458 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Le 5 octobre 2019, la société a racheté 39 524 actions ordinaires dans le cadre de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Dividendes Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :				
Ordinaire	0,525 \$	0,490 \$	1,565 \$	1,435 \$
Privilégiée :				
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$	1,0875 \$	1,0875 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$	0,9750 \$	0,9750 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$	0,9750 \$	0,9750 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$	0,890625 \$	0,890625 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V ont été payés le 1^{er} octobre 2019. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I ont été payés le 15 septembre 2019.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés après la clôture du troisième trimestre de 2019 :

(en dollars)	
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :	
— Ordinaire	0,525 \$
— Privilégiée :	
Série I	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$

- i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V seront payés le 1^{er} janvier 2020. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I sont payables le 15 décembre 2019.

Rapport de gestion

Au moment où un dividende est déclaré, GWL fait état sur son site Web (www.weston.ca) de la désignation des dividendes admissibles et non admissibles conformément à la position administrative de l'Agence du revenu du Canada.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au cours du troisième trimestre de 2019. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel 2018 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

La clôture de l'exercice de la société est le 31 décembre. Les activités sont présentées selon un exercice qui se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Par conséquent, l'exercice de la société compte habituellement 52 semaines, mais compte 53 semaines tous les cinq ou six ans. Chacun des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 comptait 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres.

Principales informations trimestrielles

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre	
	2019 (16 semaines)	2018 (16 semaines)	2019 (12 semaines)	2018 (12 semaines)	2019 (12 semaines)	2018 (12 semaines)	2018 (12 semaines)	2017 (12 semaines)
Chiffre d'affaires	15 226 \$	14 862 \$	11 603 \$	11 245 \$	11 173 \$	10 744 \$	11 717 \$	11 402 \$
Résultat d'exploitation	884	804	770	589	586	502	690	164
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 661	1 391	1 313	1 073	1 158	918	1 146	1 065
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	701	530	534	400	535	400	416	407
Bénéfice net (perte nette)	264	130	353	78	(372)	378	412	78
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	83	65	194	38	(478)	190	281	44
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	69	51	184	28	(488)	180	271	34
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) – de base	0,45 \$	0,40 \$	1,20 \$	0,22 \$	(3,18) \$	1,41 \$	1,86 \$	0,27 \$
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (en dollars) – dilué(e)	0,44 \$	0,40 \$	1,19 \$	0,21 \$	(3,18) \$	1,40 \$	1,86 \$	0,27 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	2,54 \$	2,25 \$	1,70 \$	1,63 \$	1,30 \$	1,38 \$	1,59 \$	1,76 \$
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires de Weston Foods	1,3 %	(5,7) %	2,4 %	(8,1) %	(0,2) %	(4,1) %	(3,8) %	(1,9) %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires de Weston Foods, compte non tenu de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères	0,6 %	(7,3) %	0,2 %	(5,7) %	(3,1) %	(1,5) %	(5,9) %	0,9 %
Inflation nationale trimestrielle moyenne du prix des aliments (évaluée par l'IPC)	4,1 %	0,3 %	3,6 %	0,1 %	3,3 %	1,2 %	1,7 %	1,0 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw	0,1 %	0,9 %	0,6 %	0,8 %	2,0 %	1,9 %	0,8 %	0,5 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail de Loblaw	4,1 %	2,5 %	4,0 %	1,7 %	2,2 %	3,7 %	1,9 %	3,6 %
Fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix par part – dilués	0,250 \$	0,253 \$	0,248 \$	0,272 \$	0,252 \$	0,255 \$	0,256 \$	0,282 \$
Résultat d'exploitation net de Propriétés de Choix (en fonction des encaissements)	239 \$	230 \$	235 \$	202 \$	233 \$	150 \$	233 \$	153 \$

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix comptabilisé par Loblaw et d'un amortissement accéléré comptabilisé par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Incidence des tendances et du caractère saisonnier sur les résultats trimestriels Les facteurs importants présentés ci-dessous ont influé sur les résultats consolidés des huit derniers trimestres : les cours de change, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Weston Foods est plus importante aux troisième et quatrième trimestres et l'est moins au premier trimestre. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Loblaw est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action

ordinaire Le bénéfice net trimestriel consolidé disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les facteurs suivants :

- la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société;
- les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé;
- les économies de coûts et l'efficacité sur le plan de l'exploitation découlant des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités et les bénéfices associés aux initiatives stratégiques de Loblaw;
- l'incidence positive des rachats d'actions ordinaires de Loblaw aux fins d'annulation;
- l'incidence de certains éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion, notamment ce qui suit :
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie;
 - la charge liée à Glenhuron comptabilisée par Loblaw;
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw;
 - les charges de restructuration et autres charges connexes;
 - les coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes;
 - le programme *PC Optimum*;
 - le programme de carte Loblaw;
 - la scission de Propriétés de Choix par Loblaw;
 - les frais d'émission de Propriétés de Choix;
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
 - la réévaluation des soldes d'impôt différé;
 - les modifications du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi;
 - la réduction progressive des activités de services bancaires aux particuliers des *Services financiers le Choix du Président*;
 - certains éléments liés à des périodes précédentes;
 - l'incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks;
 - les pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises;
 - le profit ou la perte sur la vente d'immeubles non exploités;
 - la variation de la conversion des monnaies étrangères et des autres activités à l'échelle de la société.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôles, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au troisième trimestre de 2019 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

RISQUES D'ENTREPRISE ET GESTION DES RISQUES

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2018 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel 2018 ainsi que la notice annuelle 2018 de la société peuvent être consultés au www.sedar.com. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

NORMES COMPTABLES

Norme comptable adoptée en 2019

IFRS 16 En 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, qui remplace l'IAS 17 et les interprétations connexes. La norme prévoit l'utilisation, par les preneurs, d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location au bilan, éliminant la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Les preneurs comptabilisent un actif au titre du droit d'utilisation, qui représente le contrôle qu'ils exercent sur le bien sous-jacent et leur droit de l'utiliser, et une obligation locative qui représente leur obligation d'effectuer des paiements futurs au titre de la location. Les exigences de comptabilisation s'appliquant au bailleur demeurent semblables à celles de l'IAS 17.

L'IFRS 16 est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Dans le cas des contrats de location aux termes desquels elle est le preneur, la société avait le choix d'adopter une approche entièrement rétrospective ou une approche rétrospective modifiée lors de la transition à l'IFRS 16. La société a adopté la norme le 1^{er} janvier 2019 selon l'approche rétrospective modifiée. Elle a appliqué les exigences de la norme de manière rétrospective, les effets cumulés de l'application initiale étant comptabilisés dans les résultats non distribués à l'ouverture au 1^{er} janvier 2019 sans retraitement des chiffres de la période comparative. Selon l'approche rétrospective modifiée, la société a choisi d'évaluer l'ensemble des actifs au titre de droits d'utilisation de manière rétrospective comme si la norme avait été appliquée depuis la date de début des contrats de location.

La quasi-totalité des contrats de location simple de la société sont des contrats de location immobiliers visant des magasins de détail, des centres de distribution et des bureaux. Les autres biens loués comprennent des véhicules à passagers, des camions et du matériel informatique. La société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives à l'égard de ses contrats de location simple, sauf pour certains contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et certaines catégories de biens sous-jacents dont les durées du contrat de location sont de 12 mois ou moins. La charge d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location. Il n'y a pas d'incidence importante au titre des contrats de location-financement existants de la société aux termes de l'IAS 17 en tant que preneur.

Rapport de gestion

La société possède et loue également des immeubles qui sont loués ou sous-loués à des tiers, respectivement. Les sous-locations ont principalement trait à des franchisés non consolidés et à des locataires complémentaires. En tant que bailleur intermédiaire, la société a évalué de nouveau le classement de ses contrats de sous-location en fonction des actifs au titre de droits d'utilisation découlant du bail principal et a comptabilisé une créance correspondante au titre du contrat de location-financement lorsque la conclusion de la réévaluation s'est avérée être que le contrat de sous-location était un contrat de location-financement.

L'IFRS 16 permet l'utilisation d'exemptions relatives à la comptabilisation et de mesures de simplification. La société a appliqué les exemptions relatives à la comptabilisation et les mesures de simplification suivantes :

- elle a conservé l'ancienne définition d'un contrat de location pour les contrats en vigueur à la date de l'application initiale;
- elle a exclu certains contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et certains contrats de location à court terme de la comptabilisation des contrats de location selon l'IFRS 16;
- elle a appliqué la norme à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires, notamment des contrats de location de véhicules et d'équipement;
- elle a appliqué un seul taux d'actualisation à un portefeuille de contrats de location ayant des caractéristiques raisonnablement similaires à la date d'application initiale;
- elle a exclu les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de l'application initiale;
- elle a utilisé des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location à la date de l'application initiale.

La société n'a pas eu recours à la mesure de simplification qui permet à un preneur d'évaluer si des contrats de location sont déficitaires en appliquant l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, immédiatement avant la date d'application initiale plutôt que de procéder à un test de dépréciation. À la date de l'application initiale, la société a appliqué les exigences de l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, et a comptabilisé dans les résultats non distribués d'ouverture des pertes de valeur de 62 millions de dollars sur les actifs au titre de droits d'utilisation, ce qui représente un montant additionnel de 16 millions de dollars venant s'ajouter à la provision au titre des contrats déficitaires.

L'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 sur le bilan de la société au 1^{er} janvier 2019 se présente comme suit :

Bilan consolidé résumé

Augmentation (diminution)

(en millions de dollars)

Au

	1 ^{er} janvier 2019
Actifs courants	
Charges payées d'avance et autres actifs	(62) \$
Total des actifs courants	(62) \$
Immobilisations corporelles ⁱ⁾	(435)
Actifs au titre de droits d'utilisation ⁱ⁾	4 114
Immobilisations incorporelles	(82)
Impôt différé	32
Autres actifs	85
Total des actifs	3 652 \$
Passifs courants	
Fournisseurs et autres passifs	(11) \$
Provisions	(4)
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme ⁱ⁾	(37)
Tranche à moins d'un an des obligations locatives ^{i), ii)}	736
Total des passifs courants	684 \$
Provisions	(76)
Dette à long terme ⁱ⁾	(498)
Obligations locatives ^{i), ii)}	4 350
Impôt différé	(89)
Autres passifs	(210)
Participations ne donnant pas le contrôle	(394)
Résultats non distribués	(115)
Total des passifs et des capitaux propres	3 652 \$

- i) Les contrats de location qui étaient auparavant classés à titre de contrats de location-financement en vertu de l'IAS 17 ont été comptabilisés dans les immobilisations corporelles, la tranche à moins d'un an de la dette à long terme et la dette à long terme. Depuis le 1^{er} janvier 2019, ces soldes sont compris dans les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives.
- ii) Le calcul des obligations locatives ne tient pas compte des contrats de location à court terme ou des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur ni des contrats de location aux termes desquels les paiements au titre de la location peuvent varier et ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux. Ces charges au titre de contrats de location sont la plupart du temps systématiquement comptabilisées dans les frais de vente et charges générales et administratives.

Pour calculer les obligations locatives, la société a utilisé ses taux d'emprunt marginaux au 1^{er} janvier 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 4,39 %. La durée résiduelle moyenne pondérée des contrats de location était d'environ 10 ans au 1^{er} janvier 2019.

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les obligations locatives comptabilisées au 1^{er} janvier 2019 et les engagements aux termes de contrats de location simple présentés en vertu de l'IAS 17 au 31 décembre 2018, actualisés selon le taux d'emprunt marginal moyen pondéré à la date de l'application initiale :

(en millions de dollars)	Au
	1 ^{er} janvier 2019
Engagement aux termes de contrats de location simple au 31 décembre 2018 présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la société	4 826 \$
Montant actualisé selon le taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 1 ^{er} janvier 2019	3 932 \$
Obligations découlant de contrats de location-financement comptabilisées au 31 décembre 2018	535
Options de renouvellement et de résiliation dont le preneur a la certitude raisonnable d'exercer	619
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} janvier 2019	5 086 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	736 \$
Obligations locatives	4 350
Total des obligations locatives	5 086 \$

Estimations comptables critiques et jugements au titre des contrats de location

Jugements posés en lien avec les méthodes comptables mises en œuvre La direction exerce un jugement pour déterminer la durée appropriée de chaque contrat de location. Elle prend en considération l'ensemble des faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation, notamment les investissements dans des améliorations locatives majeures, les rendements des magasins et les pratiques commerciales antérieures. Les périodes visées par des options de renouvellement sont prises en compte dans la durée du contrat de location uniquement si la direction a la certitude raisonnable que l'option sera exercée. La direction considère le seuil de certitude raisonnable comme un seuil élevé. Tout changement touchant le contexte économique ou le secteur de la vente au détail pourrait influencer sur l'évaluation par la direction de la durée du contrat de location, et toute modification de l'estimation par la direction des durées des contrats de location pourrait avoir une incidence significative sur le bilan et l'état des résultats de la société.

Principales sources d'estimation Afin de déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, la société doit estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque bien loué ou au portefeuille de biens loués si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. La direction détermine le taux d'emprunt marginal de chaque bien loué ou du portefeuille de biens loués en prenant en considération le degré de solvabilité de la société, la garantie, la durée et la valeur du bien loué sous-jacent ainsi que l'environnement économique dans lequel le bien loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux peuvent changer par suite de changements macroéconomiques.

PERSPECTIVES²⁾

Weston Foods a pour objectif de compter parmi les chefs de file des produits de boulangerie en Amérique du Nord tout en obtenant d'excellents résultats financiers. En 2019, Weston Foods concentrera ses efforts sur la croissance de ses principaux secteurs d'activité en innovant de façon ciblée dans de nouveaux segments et marchés et en renforçant ses principaux processus.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, Weston Foods prévoit une stabilisation du rendement de ses activités en 2019 :

- si l'on ne tient pas compte de l'incidence positive de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires sera inférieur à celui de 2018 en raison de la perte de ventes à des clients clés à l'exercice précédent et de la rationalisation des produits, facteurs qui seront en partie contrebalancés par une croissance dans les catégories clés et par les prix;
- si l'on ne tient pas compte des profits liés à la cession-bail d'immeubles, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ sera légèrement inférieur à celui de 2018. Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ reflétera l'augmentation du coût des intrants et des coûts de distribution dans un contexte inflationniste et les tendances des ventes dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancées par les gains de productivité et les améliorations découlant du programme de transformation;
- des dépenses d'investissement qui diminueront pour s'établir à environ 200 millions de dollars;
- l'amortissement augmentera par rapport à 2018.

Loblaw se concentre sur son cadre stratégique, qui consiste à avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation et des produits de santé et de beauté grâce à sa connaissance clients approfondie et fondée sur des données ainsi qu'à son degré d'excellence élevé au chapitre des processus et de l'efficacité. Ce cadre repose sur le plan financier de Loblaw axé sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la création d'efficacités afin de générer un levier d'exploitation, des investissements pour l'avenir et le remboursement de capital aux actionnaires.

Loblaw continuera à concentrer ses efforts sur l'amélioration des processus et de l'efficacité en vue de contrer la hausse des coûts et de financer des investissements supplémentaires de façon soutenue dans ses secteurs de croissance stratégiques, soit le Commerce en ligne convivial, un Réseau de soins de santé relié et les Paiements et récompenses.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, compte non tenu de l'incidence de la scission de Propriétés de Choix, Loblaw prévoit ce qui suit en 2019 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour le secteur Vente au détail dans un marché hautement concurrentiel;
- l'inscription d'une croissance positive du montant ajusté du bénéfice net¹⁾;
- l'affectation d'environ 1,1 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Propriétés de Choix, grâce à la taille considérable de ses actifs, à sa relation avec Loblaw et à sa solide structure du capital, procure une source fiable de flux de trésorerie stables et croissants. Par suite de l'acquisition de CREIT le 4 mai 2018, Propriétés de Choix a évolué et compte maintenant deux principaux secteurs fonctionnels : un portefeuille d'immeubles existants productifs de revenus et des activités d'aménagement. Le portefeuille d'immeubles productifs de revenus constitue une base robuste pour des flux de trésorerie stables et est diversifié au chapitre de la situation géographique et du type de produit, notamment les actifs liés à la vente au détail, les actifs industriels, les actifs de bureaux et les actifs résidentiels. Les initiatives d'aménagement permettent l'ajout d'actifs immobiliers de haute qualité en mettant l'accent principalement sur des projets de densification et des projets d'habitations résidentielles locatives stratégiquement situées qui en sont à divers stades de développement.

Rapport de gestion

En 2019, Propriétés de Choix continuera de concentrer ses efforts sur la stabilité financière et opérationnelle. Cela comprend notamment l'amélioration de la qualité de son portefeuille par le biais d'acquisitions et de cessions d'immeubles, l'avancement des projets d'aménagement de commerces de détail et des projets industriels, l'élargissement de sa plateforme d'immeubles résidentiels à logements multiples ainsi qu'une gestion financière prudente.

La société prévoit une augmentation du montant ajusté du bénéfice net¹⁾ en 2019 grâce aux résultats affichés par ses secteurs d'exploitation dont il est question ci-dessus.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire, le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle, le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle, les flux de trésorerie disponibles ainsi que, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. En plus de ces éléments, la direction a recours aux mesures suivantes pour calculer le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire : le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Montant ajusté du BAIIA La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les									
	5 oct. 2019					6 oct. 2018				
	Weston Foods	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés	Weston Foods ³⁾	Loblaw ³⁾	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel ³⁾	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					83 \$					65 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					181					65
Impôt sur le résultat					103					347
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					517					327
Résultat d'exploitation	23 \$	688 \$	221 \$	(48) \$	884 \$	31 \$	590 \$	179 \$	4 \$	804 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	— \$	157 \$	— \$	— \$	157 \$	— \$	161 \$	— \$	— \$	161 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	9	22	—	—	31	12	7	—	(2)	17
Ajustement de la juste valeur des dérivés	2	3	—	—	5	1	—	—	—	1
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	—	3	39	42	—	—	34	—	34
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	—	2	—	—	2	—	—	—	—	—
Acquisition de CREIT et autres coûts connexes	—	—	2	—	2	—	—	10	—	10
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises	(2)	—	—	—	(2)	—	—	—	—	—
Scission de Propriétés de Choix par Loblaw	—	—	—	—	—	—	6	—	4	10
Programme de carte Loblaw	—	—	—	—	—	—	(4)	—	—	(4)
Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus	—	—	—	—	—	—	—	—	(13)	(13)
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	—	—	—	—	—	—	—	—	7	7
Éléments d'ajustement	9 \$	184 \$	5 \$	39 \$	237 \$	13 \$	170 \$	44 \$	(4) \$	223 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	32 \$	872 \$	226 \$	(9) \$	1 121 \$	44 \$	760 \$	223 \$	— \$	1 027 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	40	618	—	(118)	540	38	298	—	28	364
Montant ajusté du BAIIA	72 \$	1 490 \$	226 \$	(127) \$	1 661 \$	82 \$	1 058 \$	223 \$	28 \$	1 391 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 157 millions de dollars (161 millions de dollars en 2018) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni d'un amortissement accéléré de 4 millions de dollars (5 millions de dollars en 2018) comptabilisé par Weston Foods et lié aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Rapport de gestion

40 semaines closes les

	5 oct. 2019					6 oct. 2018				
(en millions de dollars)	Weston Foods	Loblaw	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés	Weston Foods ³⁾	Loblaw ³⁾	Propriétés de Choix	Autres et intersectoriel ³⁾	Chiffres consolidés
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					(201) \$					293 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					446					293
Impôt sur le résultat					298					579
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					1 697					730
Résultat d'exploitation	45 \$	1 723 \$	670 \$	(198) \$	2 240 \$	62 \$	1 472 \$	391 \$	(30) \$	1 895 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	— \$	392 \$	— \$	— \$	392 \$	— \$	401 \$	— \$	— \$	401 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	15	50	—	—	65	29	14	—	(15)	28
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	10	—	—	10	—	1	—	—	1
Ajustement de la juste valeur des dérivés	4	5	—	—	9	(9)	(11)	—	—	(20)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	—	(3)	10	51	58	—	1	70	(27)	44
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	(4)	—	—	(4)	—	—	—	—	—
Certains éléments liés à des périodes précédentes	—	(15)	—	—	(15)	—	—	—	—	—
Acquisition de CREIT et autres coûts connexes	—	—	8	—	8	—	—	130	—	130
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises	(2)	—	—	—	(2)	(1)	—	—	—	(1)
Scission de Propriétés de Choix par Loblaw	—	—	—	1	1	—	6	—	4	10
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	—	—	—	—	—	19	—	—	19
Programme de carte Loblaw	—	—	—	—	—	—	4	—	—	4
Réduction progressive des activités des services bancaires aux particuliers des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	—	—	—	—	—	(20)	—	—	(20)
Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus	—	—	—	—	—	—	—	—	(13)	(13)
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	—	—	—	(2)	(2)	—	—	—	(16)	(16)
Éléments d'ajustement	17 \$	435 \$	18 \$	50 \$	520 \$	19 \$	415 \$	200 \$	(67) \$	567 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	62 \$	2 158 \$	688 \$	(148) \$	2 760 \$	81 \$	1 887 \$	591 \$	(97) \$	2 462 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	105	1 543	1	(277)	1 372	93	740	—	87	920
Montant ajusté du BAIIA	167 \$	3 701 \$	689 \$	(425) \$	4 132 \$	174 \$	2 627 \$	591 \$	(10) \$	3 382 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 392 millions de dollars (401 millions de dollars en 2018) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni d'un amortissement accéléré de 6 millions de dollars (9 millions de dollars en 2018) comptabilisé par Weston Foods et lié aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Les éléments suivants ont influé sur le résultat d'exploitation des troisièmes trimestres et des neuf premiers mois de 2019 et de 2018 :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 525 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses actifs de fabrication, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Des activités de restructuration liées à ces initiatives sont en cours.

Achats de rentes et rachats de régimes de retraite La société a procédé et continue de procéder à des achats de rentes et rachats de régimes de retraite ayant trait à d'anciens employés. Ces activités visent à réduire l'obligation de la société au titre des régimes à prestations définies et à atténuer les risques et la volatilité liés aux régimes de retraite.

Ajustement de la juste valeur des dérivés La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain, principalement du fait de ses achats de certaines matières premières, de carburant et de services publics. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des dérivés sur marchandises et à des dérivés de change afin de réduire l'incidence des fluctuations des prix sur les achats prévus de matières premières et de carburant pendant une période précise. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, certaines variations de la juste valeur de ces instruments, qui comprennent les profits et les pertes réalisés et latents au titre des achats futurs de matières premières et de carburant, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix et du cours de change touchant les marchandises sous-jacentes et les engagements en dollars américains.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, la société a choisi d'adopter le modèle de la juste valeur pour évaluer les immeubles de placement, en remplacement du modèle du coût. Avant le deuxième trimestre de 2018, la société comptabilisait les immeubles de placement au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités Au troisième trimestre de 2019, Loblaw a cédé des terrains vacants à une tierce partie et a comptabilisé une perte de 2 millions de dollars liée à la vente.

Certains éléments liés à des périodes précédentes Au deuxième trimestre de 2019, Loblaw a révisé son estimation du montant à payer à l'égard de la question d'ordre réglementaire liée à des périodes précédentes.

Rapport de gestion

Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes En 2018 et en 2019, Propriétés de Choix a comptabilisé des coûts d'acquisition et autres coûts connexes liés à l'acquisition de CREIT.

Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises En 2016, Weston Foods a comptabilisé un montant de 11 millions de dollars (9 millions de dollars américains) lié à la sortie de stocks endommagés et à d'autres charges connexes dans les frais de vente et charges générales et administratives à l'état consolidé du résultat net de la société. La société a reçu le produit partiel de la réclamation au cours des années ultérieures. Le produit définitif a été reçu et comptabilisé au troisième trimestre de 2019.

Scission de Propriétés de Choix par Loblaw En 2018 et en 2019, la société et Loblaw ont comptabilisé des coûts de transaction et autres coûts connexes liés à la scission de Propriétés de Choix par Loblaw.

Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks Au premier trimestre de 2018, Loblaw a comptabilisé une provision pour perte de valeur liée à la dépréciation des stocks pour en ramener le coût sous la valeur nette de réalisation à l'égard de ses stocks de médicaments génériques par suite de la réforme du réseau de la santé qui a été annoncée au premier trimestre de 2018 et qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2018.

Programme de carte Loblaw Au quatrième trimestre de 2017, la société et Loblaw ont reconnu avoir participé à une entente de fixation des prix dans l'ensemble du secteur concernant certains produits de boulangerie emballés, compte tenu de laquelle la société a offert aux clients une carte Loblaw de 25 \$ qui peut être utilisée pour l'achat d'articles vendus dans les magasins d'alimentation Loblaw partout au Canada. La société a comptabilisé une charge de 107 millions de dollars liée au programme de carte Loblaw au quatrième trimestre de 2017. La société a comptabilisé une charge totalisant 4 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2018, dont une reprise de 4 millions de dollars comptabilisée au troisième trimestre de 2018.

Réduction progressive des activités des services bancaires aux particuliers des Services financiers le Choix du Président Au troisième trimestre de 2017, la Banque PC a conclu une entente visant à mettre fin à sa relation d'affaires avec une grande banque à charte canadienne, qui représentait les services bancaires aux particuliers offerts sous la marque *Services financiers le Choix du Président*. Par suite de cette entente, la Banque PC a reçu un paiement d'environ 44 millions de dollars, déduction faite de certains coûts engagés, dont une tranche de 20 millions de dollars a été comptabilisée durant la première moitié de l'exercice 2018 et une tranche de 24 millions de dollars a été comptabilisée en 2017.

Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus Au troisième trimestre de 2018, une coentreprise détenue par Propriétés de Choix a réalisé la vente de droits relatifs à la propriété du dessus visant l'un de ses immeubles. La société a comptabilisé un profit de 13 millions de dollars lié à cette vente au troisième trimestre.

Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société Les états financiers consolidés de la société sont présentés en dollars canadiens; toutefois, l'actif net de la société (à l'exclusion de Loblaw) est en partie libellé en dollars américains et, en conséquence, la société est susceptible de réaliser des profits de change et de subir des pertes de change. Les frais de vente et charges générales et administratives tiennent compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de l'actif net libellé en dollars américains, principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme détenus par des établissements à l'étranger, et l'impôt connexe, le cas échéant, est comptabilisé dans la charge d'impôt. Les autres activités à l'échelle de la société tiennent compte des ajustements de juste valeur liés aux placements détenus par la société.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières établies conformément aux PCGR et présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	517 \$	327 \$	1 697 \$	730 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(169)	55	(753)	(44)
Frais d'émission de Propriétés de Choix	—	—	(14)	—
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	(52)	25	(136)	44
Charge liée à Glenhuron comptabilisée par Loblaw	—	(176)	—	(176)
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	296 \$	231 \$	794 \$	554 \$

En plus de certains éléments décrits ci-dessus à la rubrique « Montant ajusté du BAIIA », les éléments suivants ont influé sur les charges d'intérêts nettes et autres charges financières des troisièmes trimestres et des neuf premiers mois de 2019 et de 2018 :

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés résumés intermédiaires non audités de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

Frais d'émission de Propriétés de Choix Propriétés de Choix a engagé des frais d'émission de 14 millions de dollars liés au placement réalisé au deuxième trimestre de 2019.

Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw L'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw est un élément hors trésorerie qui est inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Le montant de cet ajustement est fonction de la fluctuation du cours de marché des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. Une augmentation (diminution) du cours de marché de l'action ordinaire de Loblaw entraîne la comptabilisation de charges (produits) dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Charge liée à Glenhuron comptabilisée par Loblaw Au troisième trimestre de 2018, Loblaw a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars liée à la décision rendue par la Cour de l'impôt au sujet de Glenhuron. De cette charge, une tranche de 176 millions de dollars a été comptabilisée dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières et une tranche de 191 millions de dollars, dans l'impôt sur le résultat.

Rapport de gestion

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt La société considère le montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	1 121 \$	1 027 \$	2 760 \$	2 462 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	296	231	794	554
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	825 \$	796 \$	1 966 \$	1 908 \$
Impôt sur le résultat	103 \$	347 \$	298 \$	579 \$
Ajouter :				
Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	66	47	151	114
Montant libéré au titre de la réserve en lien avec une vérification fiscale de 2014	8	—	8	—
Réévaluation des soldes d'impôt différé	—	—	15	—
Modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi	—	—	10	—
Charge liée à Glenhuron comptabilisée par Loblaw	—	(191)	—	(191)
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	177 \$	203 \$	482 \$	502 \$
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	28,1 %	72,7 %	54,9 %	49,7 %
Montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt	21,5 %	25,5 %	24,5 %	26,3 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Outre les éléments dont il est question ci-dessus à la section portant sur le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, l'impôt sur le résultat et le taux d'impôt effectif ont été touchés par les éléments suivants en 2019 :

Montant libéré au titre de la réserve en lien avec une vérification fiscale de 2014 Au troisième trimestre de 2019, Loblaw a comptabilisé une reprise à l'égard de certaines réserves fiscales à la suite de la réalisation d'une vérification fiscale qui comprenait une révision des coûts d'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix engagés en 2014.

Réévaluation des soldes d'impôt différé Au deuxième trimestre de 2019, le placement de parts de fiducie de Propriétés de Choix a entraîné la dilution de la participation de la société dans Propriétés de Choix. La société a comptabilisé un bénéfice de 15 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour lors de la réévaluation de ses soldes d'impôt différé qui en a découlé.

Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi Les actifs et les passifs d'impôt différé de la société reflètent l'incidence des modifications des taux d'impôt provinciaux des sociétés prévus par la loi, ce qui donne lieu à l'imposition d'une charge ou d'un avantage sur les bénéfices. La société applique toute modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi dans la période au cours de laquelle elle est quasi adoptée par l'instance législative.

Au deuxième trimestre de 2019, le gouvernement de l'Alberta a quasi adopté une diminution progressive du taux d'impôt provincial des sociétés prévu par la loi, qui passera de 12 % à 8 % d'ici 2022. La société a comptabilisé un bénéfice de 10 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 et pour l'exercice à ce jour lié à la réévaluation de ses soldes d'impôt différé.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la société	83 \$	65 \$	(201) \$	293 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(14)	(14)	(34)	(34)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	69 \$	51 \$	(235) \$	259 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable aux instruments dilutifs de Loblaw	(1)	—	(3)	(2)
Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	68 \$	51 \$	(238) \$	257 \$
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	83 \$	65 \$	(201) \$	293 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	322	237	1 090	417
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	405 \$	302 \$	889 \$	710 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(14)	(14)	(34)	(34)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	391 \$	288 \$	855 \$	676 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable aux instruments dilutifs de Loblaw	(1)	—	(3)	(2)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	390 \$	288 \$	852 \$	674 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) ⁱ⁾	153,8	128,1	153,7	128,1

- i) Comprend l'incidence des instruments dilutifs aux fins du calcul du montant ajusté du bénéfice net dilué (de la perte nette diluée) par action ordinaire.

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

	16 semaines closes les			
	5 oct. 2019		6 oct. 2018	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)
Montant présenté	69 \$	0,44 \$	51 \$	0,40 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	60 \$	0,39 \$	61 \$	0,47 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	13	0,09	10	0,09
Ajustement de la juste valeur des dérivés	3	0,02	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	34	0,22	15	0,12
Perte sur la vente d'immeubles de placement non exploités	1	0,01	—	—
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	2	0,01	4	0,03
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises	(1)	(0,01)	—	—
Scission de Propriétés de Choix par Loblaw	—	—	7	0,05
Programme de carte Loblaw	—	—	(2)	(0,02)
Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus	—	—	(6)	(0,05)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	169	1,11	(24)	(0,19)
Ajustements de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	45	0,29	(18)	(0,14)
Charge liée à Glenhuron comptabilisée par Loblaw	—	—	184	1,44
Reprise sur des réserves liées à une vérification fiscale pour 2014	(4)	(0,03)	—	—
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	—	—	6	0,05
Éléments d'ajustement	322 \$	2,10 \$	237 \$	1,85 \$
Montant ajusté	391 \$	2,54 \$	288 \$	2,25 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

40 semaines closes les

	5 oct. 2019		6 oct. 2018	
	(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de	(Perte nette) bénéfice net dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)
Montant présenté	(235) \$	(1,55) \$	259 \$	2,01 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	148 \$	0,95 \$	147 \$	1,15 \$
Charges de restructuration et autres charges connexes	28	0,19	21	0,17
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	4	0,03	1	0,01
Ajustement de la juste valeur des dérivés	5	0,03	(11)	(0,08)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	50	0,33	19	0,15
Profit sur la vente d'immeubles de placement non exploités	(2)	(0,01)	—	—
Certains éléments liés à des périodes précédentes	(6)	(0,04)	—	—
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	7	0,04	59	0,45
Perte liée aux stocks, déduction faite des reprises	(1)	(0,01)	(1)	(0,01)
Scission de Propriétés de Choix par Loblaw	1	0,01	7	0,05
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	—	7	0,05
Programme de carte Loblaw	—	—	1	0,01
Réduction progressive des activités des services bancaires aux particuliers des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	—	(7)	(0,05)
Profit tiré de la vente de droits relatifs à la propriété du dessus	—	—	(6)	(0,05)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	753	4,90	42	0,32
Ajustements de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	118	0,77	(32)	(0,25)
Frais d'émission de Propriétés de Choix	14	0,09	—	—
Réévaluation des soldes d'impôt différé	(15)	(0,10)	—	—
Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi	(8)	(0,05)	—	—
Charge liée à Glenhuron comptabilisée par Loblaw	—	—	184	1,44
Reprise sur des réserves liées à une vérification fiscale pour 2014	(4)	(0,03)	—	—
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	(2)	(0,01)	(14)	(0,11)
Éléments d'ajustement	1 090 \$	7,09 \$	417 \$	3,25 \$
Montant ajusté	855 \$	5,54 \$	676 \$	5,26 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

Rapport de gestion

Flux de trésorerie disponibles La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

La définition des flux de trésorerie disponibles a été modifiée au premier trimestre de 2019 afin que la normalisation exclue l'incidence de la mise en œuvre de l'IFRS 16. Les paiements au titre de la location ont été déduits du calcul, ce qui a pour résultat que l'IFRS 16 n'a eu aucune incidence sur la mesure.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 053 \$	1 205 \$	3 283 \$	2 264 \$
Moins : Intérêts payés	254	485	710	768
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	357	336	714	704
Entrées d'immobilisations incorporelles	125	109	301	269
Paiements au titre de la location, montant net ⁱ⁾	202	—	595	—
Flux de trésorerie disponibles	115 \$	275 \$	963 \$	523 \$

i) Comprend les loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives, déduction faite des paiements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement.

Fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de la performance de la Fiducie.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées.

(en millions de dollars)	16 semaines closes les		40 semaines closes les	
	5 oct. 2019	6 oct. 2018	5 oct. 2019	6 oct. 2018
(Perte nette) bénéfice net	(211) \$	62 \$	(875) \$	368 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	297	(15)	1 139	(379)
Distributions sur les parts échangeables	72	72	216	199
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	5	34	12	70
Acquisition de CREIT et autres coûts connexes	2	10	8	130
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	8	3	(2)	4
Charges internes au titre de la location	1	2	5	4
Intérêts inscrits à l'actif au titre des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	1	3	2
Impôt sur le résultat	(2)	1	(1)	1
Amortissement accéléré de la prime sur la dette	—	—	—	37
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	2	—	9	(4)
Fonds provenant des activités d'exploitation	174 \$	170 \$	514 \$	432 \$

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique aux autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et elles peuvent être consultées en ligne au www.sedar.com.

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Loblaw sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Loblaw, au www.loblaw.ca.

Le présent rapport trimestriel comprend également les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Propriétés de Choix sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Propriétés de Choix, à l'adresse www.choicereit.ca.

Toronto, Canada

Le 18 novembre 2019

Notes de bas de page

- 1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 50 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2019 de la société.
 - 2) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » à la page 3.
 - 3) Certains chiffres ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
-